VIVRE À
Angers
MENSUEL | N°276 1,22 | FÉVRIER 2004

12 la VILLE

Coup de jeune sur le logement social

8 au CONSEIL
BUDGET : INVESTISSEMENT RECORD ENVISAGÉ

14 la VILLE
AMÉNAGEMENT : LE TRAMWAY ANGEVIN FAIT SON CHEMIN

24 le MAG
UNE EXPOSITION POUR LES 20 ANS DE L'ARTOTHÈQUE

Angers
www.angers.fr

ANGERS 21
Toutes les cultures pour tous

> > les cultures > > les services > > les sports > > l'environnement > > la jeunesse > >

l'artothèque d'Angers fête ses 20 ans
EXPOSITION SALLE CHEMELLIER
entrée libre tous les jours de 11h à 19h

6 mars > 25 avril 2004

artothèque 20

galerie de prêt d'Angers

l'empereur,
sa femme et
le p'tit prince

artothèque
galerie de prêt d'Angers

NOUVEAU THEATRE D'ANGERS

Angers
www.angers.fr

le SOMMAIRE

> ACTUALITÉ

ZOOM : l'agglomération réagit face à la crise économique [E]
PROFIL : nouvelle directrice au CNDC [E]
INÉDIT : un lieu passerelle au Nid-du-Vallon [F]
LE POINT SUR : expansion continue pour la Régie de quartiers [g]
LE CHIFFRE : donation de 101 œuvres de Thomas Gleb [H]

>AU CONSEIL

Orientations budgétaires : l'investissement toujours soutenu [i]
Rapport positif de la chambre régionale des comptes [J]

> LA VILLE

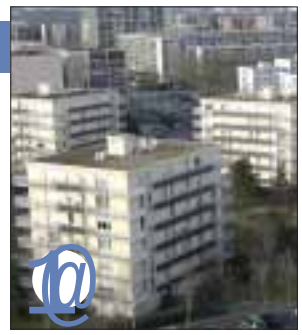

Le logement social à l'heure de la réhabilitation [@]
Tramway : comment font les autres ? [$]
Chantier des Halles : le plan de circulation [%]
Les étourneaux chassés de la ville [&]

> LES QUARTIERS

CAPUCINS-VERNEAU : à la découverte du théâtre [*]
ROSERAIE : l'Agence Too Mix organise le 3e Vibrascène [(]
JUSTICES, MADELEINE, SAINT-LÉONARD : exposition du club photo [)]
MONPLAISIR : Éco-panier, épicerie solidaire [#]

> LE MAG'

L'Artothèque a 20 ans [$]
Retour de l'opérette sur nos scènes [%]
Les voiles de Patrice Hughes [&]

> LE GUIDE

Place du Lycée, la maison créole [*]
Avec Made in Angers, découvrir l'insertion [(]
À la découverte d'une œuvre du musée [)]

ÉDITORIAL

Le logement au cœur de la qualité de vie

La situation du logement social en France est un vrai sujet d'inquiétude pour bon nombre d'entre nous. Souvent construits à la va-vite dans les années soixante quand les besoins étaient énormes, de nombreux logements sociaux ont besoin d'être réhabilités. De même, la demande est très importante et de nouveaux logements sociaux doivent être construits.

Angers n'échappe pas à cette situation même si notre ville a toujours su anticiper. J'ai l'habitude d'aller rencontrer les Angevins dans leur quartier et je constate à chaque fois que le logement suscite des attentes parmi les plus fortes.

C'est pourquoi nous avons lancé un programme ambitieux de soutien au logement social afin que chaque Angevin puisse se loger dans des conditions dignes avec le confort que chacun d'entre nous attend d'un foyer.

Dans le cadre des opérations de renouvellement urbain, le logement occupera une place toute particulière afin que la qualité de vie de chacun puisse progresser dans son quartier. La cohésion de notre ville est une richesse qu'il nous faut chaque jour préserver et améliorer. Le soutien apporté aux bailleurs sociaux, déjà conséquent en 2003, sera ainsi porté à 2,5 millions d'euro en 2004 pour des réhabilitations et des opérations nouvelles.

L'amélioration de l'habitat est un chantier long mais absolument nécessaire, j'en ai la conviction.

Jean-Claude Antonini
Maire d'Angers

VIVRE À ANGERS. Rédaction-réalisation : service information • Édition : Ville d'Angers - B.P. 23 527 - 49035 Angers Cedex 01 • Directeur de la publication : Jean-Claude **Antonini** • Directeur de l'Information et de la Communication : Bernard **Lecoq** • Rédacteur en chef : François **Lemoulant** • Rédaction : Thierry **Bonnet** (photographe), Benoît **Chanteloup**, François **Lemoulant**, Marine **Leroy**, avec la collaboration de Marianne **Bourgeois** et Sylvain **Bertoldi** • Secrétariat "Vivre à Angers" : Marie **Drugeon**, 02 41 05 41 31 • Secrétariat agenda culturel : Chantal **Roby**, 02 41 05 41 34 • Une : Thierry **Bonnet** • Conception graphique & maquette : **MCM Information**, 04 76 03 78 30 • Photogravure : **Scann Image**, Cesson-Sévigné • Impression : **Imaye**, Laval • Distribution : **Média Post** • Tirage : 80 000 exemplaires • Dépôt légal : 1er trimestre 2004 • I.S.S.N. : 0767-354 X

LE POINT SUR

Angers réagit face à la crise économique

Thierry Bonnet

Le bâtiment de Serviviande en construction, à Beaucouzé.

"Après *les disparitions d'entreprises de 2002, dont ACT et TRW, puis la création du contrat de site, il était évident qu'il nous fallait réagir,* souligne Jean-Claude Antonini, maire d'Angers et président de l'Agglomération. *L'agence de développement économique s'est mobilisée pour trouver des projets et a obtenu des résultats*".

Ainsi, quatre-vingt-deux nouveaux projets d'entreprises se concrétisent. Ils se traduisent par la décision de création, dans les trois ans, de 1284 emplois directs, soit 49 % de plus qu'en 2002.

Le rapport d'activités 2003 d'Angers Agglomération Développement note "*un contexte économique défavorable à la croissance*" et "*une vulnérabilité structurelle du tissu économique angevin*" : son industrie est à faible valeur ajoutée et particulièrement exposée à la mondialisation. Toutefois, il fait preuve d'une vitalité réelle : deux fois plus de projets se sont réalisés et deux fois plus d'emplois ont été créés entre 1999 et 2003 qu'entre 1995 et 1998.

Dix mille emplois ont été gagnés entre 1998 à 2002 et l'évolution de l'emploi salarié privé entre 1993 et 2002 est positive. Les bons résultats de l'année 2003 rattrapent la crise de 2002. Toutefois, "*les emplois créés, essentiellement tertiaires et à forte qualification, ne sont pas les mêmes que ceux qui disparaissent,* remarque Michel Bourdier, directeur d'Angers Agglomération Développement. *Nous devons donc répondre à des besoins très importants de formation*".

Pour maintenir une évolution positive, il est nécessaire de développer de nouvelles filières : services informatiques, logistique, recherche médicale, biotechnologies, retraite-épargne-prévoyance. "*Nous devons également favoriser le développement de produits à valeur ajoutée, créés à Angers à l'issue de recherches dans nos laboratoires,* souligne Jean-Claude Antonini. *C'est une bonne façon de maintenir l'entreprise et ses investissements sur place*". ■

À SAVOIR

Une adresse internet pour chaque Angevin

Angers Courriel est le nouveau service offert par le site Internet de la Ville www.angers.fr. À partir de février, les internautes vont pouvoir bénéficier d'une boîte aux lettres électronique à l'adresse @angers.fr gratuite, personnelle et possédant un espace de stockage de 5 Méga-octets. Ce service est accessible à partir de n'importe quel ordinateur relié à Internet en France et à l'étranger. ■

PROFIL

Emmanuelle Huynh, nouvelle directrice du CNDC

Le ministre de la Culture, Jean-Jacques Aillagon, a nommé Emmanuelle Huynh directrice artistique du Centre national de danse contemporaine (CNDC), à partir du 1er février et pour trois ans. Elle succède à Joëlle Bouvier et Régis Obadia, directeurs de 1992 à 2003.

Titulaire d'une maîtrise de philosophie, Elle a dansé avec Hervé Robbe et Odile Dubosc avant de créer sa compagnie, Mua, en 1995. Son dernier spectacle, *A Vida Énorme / Épisode 1*, a été présenté en décembre, au Festival d'Automne. Sa nomination marque une nouvelle étape du développement du CNDC. La directrice devra concevoir et mettre en place une troisième année d'études au sein de l'école, axée sur la formation de chorégraphes créateurs. Elle aura les missions traditionnelles de programmation de spectacles, d'accueil de compagnies et d'action culturelle en direction du public, notamment dans les quartiers. Elle présentera ses propres chorégraphies, une ou deux tous les deux ans. Sa mission s'étendra jusqu'à l'ouverture du nouveau théâtre du Front-de-Maine, en 2006. ■

LA DATE

8 mars

À l'occasion de la journée de la femme, diverses manifestations sont programmées. *Émoi et moi*, par le Théâtre du Désinvolte, le 5 mars, 20 h 30, à l'Espace femmes. Peintures, sculptures, œuvres de femmes, du 5 au 13, 14 h - 18 h, à l'Espace femmes avec le 8, 18 h, vernissage, intermèdes et buffet et, à 20 h 45, *Résistantes, de l'ombre à la lumière*, documentaire de Rolande Trempé. Trio vocal Les Petites Faiblesses, le 10, 20 h 30, théâtre Chanzy, 9 . Conférence *Le genre neutre : utopie ou mystification ?*, par Geneviève Guilpain, le 11, 18h30, UFR de droit, place François-Mitterrand. Contact : Espace femmes, 35, rue Saint-Exupéry, 02 41 36 29 73.

À NOTER

21 février, 13 h - 18 h, inauguration et portes ouvertes du Studio Daviers, compagnie Olivier Bodin, 3, bd Daviers 22 février, 12 h, 88e anniversaire de la Bataille de Verdun, devant l'hôtel de ville 18 au 20 février, salon du végétal au parc-expo 25 février, 20 h, installation du conseil consultatif de Belle-Beille au centre Jacques-Tati 27 février, ouverture au muséum d'une salle des espèces disparues ou menacées d'extinction 5 mars, 20 h, installation du conseil consultatif de Monplaisir, à la maison pour tous 11 mars, journée nationale de l'audition 15 mars, 19 h, vote du budget au conseil municipal

L'IMAGE

Un festival Premiers Plans mémorable

Bernadette Lafont lisant *Les Petites Vacances*, d'Olivier Peyon : un des grands moments de Premiers Plans 2004. Cette 16e édition record a été suivie par plus de soixante mille festivaliers ! En guise d'événement de clôture, la projection d'un inédit de Bergman, *Saraband*, a enthousiasmé le public. Le grand prix du jury est allé à *Starukhi* (Les Vieilles), du Russe Gennady Sidorov ; prix du public, *La flaqueza del bolchevique*, de Manuel Martin Cuenca (Espagne). ■ Photo : Thierry Bonnet.

ÉVÉNEMENT

Nouveau son au Chabada

Le Chabada vient d'inaugurer son nouveau système de son et d'éclairage. Pour la salle de spectacle, le son est évidemment l'outil essentiel. Achetée d'occasion lors du lancement du site, l'ancienne sonorisation était vétuste et n'était plus totalement adaptée aux nouvelles tendances musicales. Il y a dix ans, il y avait essentiellement le rock. Aujourd'hui, il faut compter sur la world et les concerts plus acoustiques, souvent plus exigeants sur l'esthétique musicale. Outre une meilleure qualité évidente, le nouveau système offre une diffusion de même intensité dans toute la salle. Autre avantage pour les oreilles des fidèles du Chabada : le niveau sonore pourra être baissé de quelques décibels tout en gardant un même rendu. Le matériel a été renouvelé dans la grande salle, mais également dans le club. Le coût de l'opération est de 390 000 E dont 260 000 E à la charge de la Ville, propriétaire des lieux. Et comme l'acoustique a été refaite il y a deux ans, le Chabada est aujourd'hui au top. ■

Concert de la Ruda-Salska.

Carole Le Bihan/Archives

INÉDIT

Un lieu passerelle pour préparer l'entrée à l'école

Le Nid-du-Vallon s'agrandit. Passée de vingt à vingt sept places en septembre, la crèche est depuis peu complétée par une halte-garderie de douze places, dont quatre en journée continue, et d'un "lieu passerelle" de six places. Ce nouveau mode de garde, spécialement conçu pour les enfants de 2 à 4 ans, propose un accueil permanent en semaine et offre ainsi une transition "en douceur" vers l'école.

Au total, 670 000 ont été investis dans l'équipement, implanté dans l'enceinte de l'institut Montéclair, pour jeunes déficients visuels et géré par la Mutualité française Anjou Mayenne. La caisse d'allocations familiales en est le principal financeur avec 65 % de l'investissement et autant en fonctionnement. Elle est aidée par la Ville et le Conseil général de Maine-et-Loire.

Cet aménagement s'inscrit dans le cadre du contrat enfance qui prévoit la création de soixante-six places de crèches d'ici à décembre 2004. Ont déjà été créées quinze places à la crèche des Bambins, douze à la micro-crèche du Petit-Prince à La Révellière et vingt places à la crèche du Génie. Parmi les projets réalisés ou en cours, le maire a évoqué une structure multi-accueil en centre-ville, la rénovation de la crèche de la Mirouette gérée par l'association Petite enfance et l'installation de la crèche familiale de Belle-Beille à Montesquieu, auparavant hébergée dans les locaux de la crèche collective de Belle-Beille. "*Par ailleurs*, a-t-il ajouté, *nous poursuivons la réflexion afin d'apporter un meilleur service aux parents, de plus en plus nombreux, qui travaillent à des horaires atypiques. Pourquoi ne pas imaginer un système utilisant à la fois les équipements de proximité pour les horaires habituels et une structure plus centrale regroupant les enfants tôt le matin, le soir voire la nuit ?*" ■

Accueil Petite enfance "Nid du Vallon".
Crèche : 02 41 48 53 88.
Halte-garderie : 02 41 34 97 17.

Thierry Bonnet

Au Nid-du-Vallon, les enfants trouvent une halte-garderie, une crèche et un lieu "passerelle" pour préparer l'entrée à la maternelle.

ZOOM

La Régie de quartiers poursuit son expansion

Jean-Patrice Campion

Le conseil d'administration du comité national des régies de quartiers s'est réuni à Angers le 16 janvier.

Le 16 janvier, le conseil d'administration du comité national des cent trente cinq régies de quartiers était à Angers. Il rassemble les présidents et directeurs de quinze régies, dont celle d'Angers.

L'occasion pour la Régie angevine de faire le bilan d'une année 2003 très riche. Une nouvelle antenne s'est ouverte, celle de la Maison de l'étang, à Belle-Beille. Deux nouvelles prestations ont démarré : un marché de répurgation et d'entretien d'immeubles, confié par Angers Habitat, et le traitement des encombrants dans des immeubles du Toit angevin.

"2003 a également été une année de structuration et d'organisation interne avec le passage aux 35 heures, l'application pour tous les salariés de l'accord collectif national et la création d'un comité d'entreprise", commente Bruno Morosi, le directeur.

Cette croissance va se poursuivre, avec le grand projet de 2004 : la reprise du chantier d'insertion que gérait auparavant en interne Angers Habitat. Ce chantier préqualifiant est mené en lien avec des organismes de formation. Il a commencé en janvier avec une quinzaine de personnes et en concernera trente-six d'ici à la fin du 1er semestre : trente salariés en contrat emploi solidarité, supports pour des travaux d'insertion dans les logements d'Angers Habitat, quatre encadrants techniques, un coordinateur et une secrétaire comptable. *"Pour nous, c'est une reconnaissance,* confie Bruno Morosi. *Les bailleurs nous font confiance"*.

Au total, la Régie compte quatre-vingt-dix emplois : soixante-sept en production (entretien des cages d'escalier, répurgation, second œuvre bâtiment…) ; onze en médiation sociale et de services aux habitants (éducateurs canins, correspondants de nuit, adultes relais…) ; cinq encadrants techniques ; et sept dans l'équipe de direction. ■

Contact : 02 41 34 29 15.

À VOIR

Trophée robotique, le 6 mars salle Millot

Pour la première fois, Angers accueille les épreuves régionales du Trophée de robotique organisé par l'association Planète Sciences et l'émission de télévision E = M6. En lice pour ce défi : vingt-cinq équipes de jeunes de 7 à 18 ans et leur robot prototype. Les Angevins seront représentés par les écoles Paul-Valéry, François-Raspail, Gérard-Philipe, Pierre-et-Marie-Curie et Jean-Jacques Rousseau, le lycée Jean-Moulin et la maison de quartier Saint-Nicolas *(lire page 23)*. Toutes les équipes ont reçu le même cahier des charges pour la construction de leur robot qui devra, en une minute trente, marquer le maximum d'essais contre son adversaire.

Les ateliers de construction, encadrés principalement par les Francas, ont lieu depuis le mois d'octobre, soit à l'école soit sur le temps périscolaire. *"Ce trophée s'inscrit pleinement dans le contrat éducatif local mis en place par la Ville*, souligne Gérard Greck, du service Éducation enfance. *Il fait appel à la stratégie, au travail en équipe et permet de développer des compétences scientifiques et techniques…"*

Outre les défis, des expositions techniques seront proposées par Terre des sciences, les P'tits Débrouillards, les Francas…

Les meilleures équipes prendront part à la finale les 20 et 21 mars, à la Cité des Sciences, à Paris. ■

Samedi 6 mars, salle Jacques-Millot, de 10 h à 18 h. Gratuit.

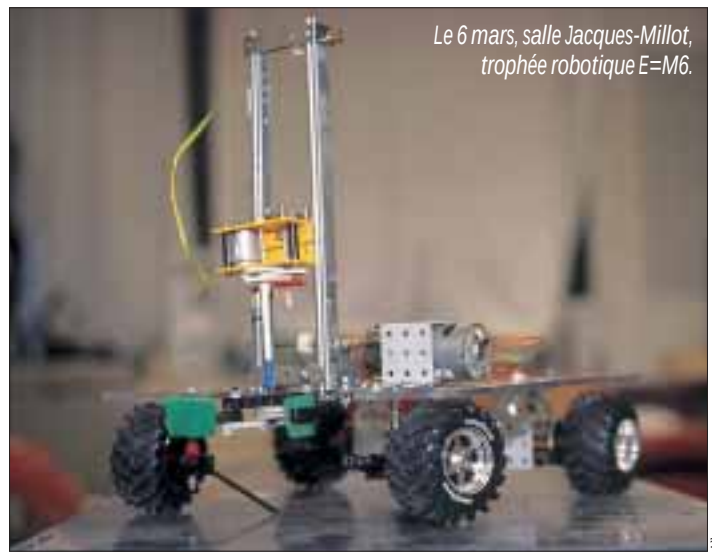

Le 6 mars, salle Jacques-Millot, trophée robotique E=M6.

Albert

Thierry Bonnet

INITIATIVE

Jeanne Moreau aide les jeunes cinéastes

Désormais, deux fois par an, Angers accueillera dix jeunes cinéastes en stage intensif sous la houlette de grands noms de la profession. Voilà le projet que Jeanne Moreau porte depuis plusieurs mois. L'actrice a découvert l'an passé le festival Premiers Plans et la ville d'Angers. *"Je suis tombée sous le charme"*, lance-t-elle. Son idée a donc mûri et le principe est désormais acquis, même si les détails matériels restent à régler. Les jeunes réalisateurs débarqueront à Angers pour dix jours d'ateliers. Les stagiaires auront été recrutés parmi la sélection du festival Premiers Plans. Le carnet d'adresses de Jeanne Moreau devrait permettre de faire intervenir de grands noms du cinéma. *"Il faut à tout prix soutenir les jeunes cinéastes*, explique l'actrice. *Les débutants ont souvent de très bonnes idées, mais de grosses difficultés à les réaliser. Ils ne connaissent pas toutes les subtilités du milieu et ont donc besoin de conseils techniques, artistiques et logistiques."* La première session devrait se dérouler dès cet été. La Ville n'a pas hésité une seconde à apporter son soutien. Ces ateliers correspondent à un projet de la municipalité, qui souhaite voir se créer à terme sur Angers un pôle artistique de référence autour de l'image. ■

Laurent Comber/Courrier de l'Ouest

Mi-janvier, préparation du paquetage, avant le départ pour un séjour de quatre mois en mission.

À SUIVRE

500 sapeurs en "opération extérieure"

Le 6e Génie est un régiment opérationnel. Pour preuve : plus de 500 sapeurs, hommes et femmes, soit la moitié des effectifs, viennent d'être "projetés en opération extérieure" pour quatre mois. *"Cela fait partie de notre métier,* souligne le colonel Alabergère, chef de corps. *600 personnes sont parties en 2003, 700 partiront cette année. Mais ce qui est nouveau, c'est la diversité des destinations."* Sept au total. En Martinique (127 personnes), à Mayotte (150) et au Sénégal (64), les Angevins renforcent les effectifs en place. Pas de gros changement dans leur mission, si ce n'est le climat auquel il faut s'habituer. Même chose en Guyane, où les trente-neuf sapeurs participeront en plus à la surveillance du site spatial de Kourou, lors des lancements de fusées.

D'autres projections sont plus inhabituelles : l'opération Perle de l'Ouest (33) dans l'océan indien et ses exercices de coopération avec les émirats arabes unis et le Koweït et la participation à l'opération Licorne, en Côte-d'Ivoire. Comme dans la plupart de leurs destinations, les vingt-neuf sapeurs mèneront également des opérations au profit de la population : réfection ou construction de ponts, de routes…

Quant à l'Afghanistan, la mission des quarante Angevins sera double. Un appui génie au bataillon français sur l'aéroport de Kaboul où sont regroupés quelque 4400 militaires. Et une mission de formation pour l'armée afghane en reconstruction. *"Américains et Britanniques ont assuré la formation des sous-officiers et des militaires du rang,* souligne le lieutenant-colonel Frédéric Bay, responsable du détachement. *Nous terminons la formation des officiers : tactique, technique d'état-major, bureautique, informatique, cours de français et d'anglais…"* Un bon point pour les Français en prévision de la création d'une école d'état-major à Kaboul. ■

AGENDA SPORTIF

14 FÉVRIER
Football
SCO/Caen, 20 h, Jean-Bouin

Basket
Angers BC 49/Orléans, 20 h, Jean-Bouin

15 FÉVRIER
Volley-Ball
SCO Angers/CE Sevigné, 16 h, salle des Plantes

21 FÉVRIER
Hockey sur glace
Angers/Clermont, 18 h 30, patinoire

Voile Radiocommandée (21 et 22 février)
Sélective Inter Ligue Classe 1 mètre, lac de Maine

22 FÉVRIER
Handball
Angers Noyant / Villeurbanne, 16 h, salle Jean-Bouin

28 FÉVRIER
Football
SCO/Clermont, 20 h, Jean-Bouin

Roller in line Hockey
Angers/Ris Orangis, 20 h, salle Debussy

29 FÉVRIER
Handball
Angers Noyant/Paris Handball, 16 h, Jean-Bouin

Water-Polo
Angers/Fontenay Angers 2/Cholet, 14 h 30, Jean-Bouin

6 MARS
Basket
Angers BC 49/Rouen, 20 h, Jean-Bouin

14 MARS
Handball
Angers Noyant/ Montpellier, 16 h, Jean-Bouin

Thierry Bonnet

LE CHIFFRE

101 œuvres

de Thomas Gleb composent la donation que vient de faire à la Ville, pour le musée de la Tapisserie contemporaine, son fils Jean Kalman. Les 59 dessins, 23 sculptures et 17 peintures, un carton de tapisserie et une céramique, permettront d'ouvrir une nouvelle salle permanente consacrée à Gleb. Elle complétera la salle ouverte après le décès de l'artiste en 1991, grâce à une donation effectuée l'année précédente. En mai prochain, une exposition montrera cette nouvelle présentation des collections permanentes. C'est l'aboutissement d'une histoire humaine riche entre l'artiste et la Ville, commencée en 1987 par une première exposition et poursuivie par l'installation de Thomas et Maria Gleb à Angers en 1989.

Jean Kalman et Monique Ramognino, conseillère déléguée aux Musées.

Albert

HORIZON

Angers - Osnabrück : vers un nouveau souffle

Le jumelage entre Angers, Haarlem et Osnabrück a 40 ans. L'Office de coopération internationale d'Angers (OCIA) souhaite profiter de l'anniversaire pour *"redynamiser les échanges entre les villes"*. Et tout particulièrement avec Osnabrück. *"Signé en 1964, ce jumelage était guidé par la réconciliation franco-allemande,* souligne Florence Barette, présidente de la commission Haarlem-Osnabrück. *Cette dimension échappe aujourd'hui aux plus jeunes qui sont de moins en moins nombreux à apprendre la langue et la culture allemande."* L'OCIA souhaite réunir tous ceux qui, associations culturelles, écoles, clubs sportifs, institutions, particuliers…, ont eu ou ont des échanges avec la ville allemande. Une fois les besoins de chacun recensés, l'OCIA se propose d'apporter son aide pour retrouver la richesse des relations des vingt premières années. ■

OCIA : 31 bis, rue David-d'Angers, 02 41 86 71 46.

Orientations budgétaires : la Ville prévoit un investisser

Le budget 2004 sera voté le 15 mars. Le débat d'orientations budgétaires a permis d'en dévoiler les grandes lignes. Au programme: un investissement record de 65,83 ME.

Architecture Studio

parmi les principaux investissements pour 2004 : le Quai, nouveau théâtre du Front-de-Maine, la réhabilitation de l'école Alfred-de-Musset et l'aménagement des abords du musée des Beaux-Arts.

Le budget 2004 se veut un budget offensif. C'est ce qui ressort de l'intervention du maire, Jean-Claude Antonini, lors du débat d'orientations budgétaires. L'investissement prévu atteindra un montant jusqu'alors inégalé de 65,83 ME, soit une augmentation de 10 % par rapport à l'exercice précédent. *"C'est un geste fort,* insiste le maire. *Nous agissons ainsi pour soutenir l'activité économique et donc l'emploi."* La Ville investira 415 E par habitant alors que la moyenne des villes de plus de 100 000 habitants se situe à 270 E.

En 2004, deux projets connaîtront leur dénouement après plusieurs années de travaux: le complexe sportif Jean-Bouin et le musée des Beaux-Arts. Les opérations de rénovation urbaine dans les quartiers prendront le relais comme ligne budgétaire importante, avec 8 ME. *"Ces investissements sont à l'image de notre politique. Une volonté forte de rayonnement de la Ville, de développement des services publics et un souci de qualité de vie et de proximité avec les Angevins"*, explique André Despagnet, maire-adjoint aux Finances.

Autre grand projet qui apparaît clairement dans le budget: la transformation du centre-ville avec les travaux du musée et de ses abords, l'aménagement du secteur de la République et du parking Thiers-Boisnet. Ces deux derniers chantiers participent également à la reconquête des berges de la Maine, qui trouve comme écho sur l'autre rive la construction du futur théâtre du Front-de-Maine, désormais baptisé "Le Quai".

Agence HYL

Cabinet d'architectes Vié

Côté dépenses de fonctionnement, une hausse est également programmée aux alentours de 5 %. *"Ces nouvelles dépenses sont le reflet des décisions et orientations politiques que nous avons prises"*, précise André Despagnet. Il s'agit du fonctionnement de nouvelles structures pour la petite enfance, de l'accompagnement périscolaire, du soutien

Un rapport positif de la chambre régionale des comp

"La Ville *paraît jouir d'une situation financière favorable. Celle-ci se caractérise par un niveau élevé de sa capacité d'autofinancement et une absence de dette, dans un contexte de progression des investissements."* Il s'agit là des conclusions de la chambre régionale des comptes (CRC), qui a passé à la loupe les comptes de la Ville de 1996 à 2001. Le rapport constate une gestion saine des deniers publics. La CRC note que, si les charges de personnel représentent un poids de plus en plus important, le nombre d'emplois est resté à peu près stable entre 1977 et 2001.

La CRC recommande à la Ville de prévoir, dans ses choix à moyen terme, l'intégration d'éléments moins favorables, comme l'évolution des charges de personnel et la non croissance des recettes. Elle doit aussi tenir compte de gros projets d'investissement: aménagement des Capucins et mise en œuvre du tramway notamment.

La CRC s'est également intéressée de près à la politique sportive de la Ville, dont elle souligne le bon bilan. Elle note la hausse des moyens financiers. *"L'examen des moyens affectés par la Ville à sa politique sportive permet de mesurer l'effort consenti dans ce domaine d'intervention"*, précise le rapport.

Autre remarque, l'existence *"d'actions innovantes visant à promouvoir l'animation sportive en direction des jeunes"*. Il s'agit des animations proposées par des médiateurs socio-sportifs sur les sites de proximité et sur les installations sportives municipales, mais aussi de l'aide à la licence. Elle est accordée sous condition de ressources, pour faciliter l'accès des jeunes à la pratique sportive. Les objectifs sociaux de cette mesure ont été atteints et

ment record

Le flou complet côté recettes

***"Difficile de préparer un budget quand l'État ne nous dit pas le montant de ses dotations"*, souligne un peu désabusé André Despagnet. En effet, Angers, tout comme l'ensemble des villes de France, a bien du mal à avoir des indications sur le chèque que l'État va lui verser cette année. Les réponses des administrations financières sont particulièrement évasives. *"C'est la première fois qu'à la fin janvier nous nous trouvons face à un tel flou artistique"*, insiste l'adjoint.**

L'ensemble de ces dotations représente plus d'un tiers des recettes de la Ville. Mais cette somme est chaque année rognée car l'enveloppe ne suit pas la courbe de l'inflation. En outre, l'État supprime certaines recettes des collectivités sans les compenser intégralement. En 2003, les taxes sur les spectacles et les débits de boissons ont disparu, soit un manque à gagner de 300 000 E. Cette année, l'inquiétude porte sur les fonds nationaux de péréquation qui rapportent plus de 2 ME. Tout ceci a le don d'irriter André Despagnet : *"L'État parle de décentralisation mais les collectivités sont paradoxalement de plus en plus dépendantes, car notre autonomie financière est de plus en plus réduite. Et cela, bien sûr, sans nous demander notre avis. Sur le long terme, cette situation va devenir intenable. Et, avec aucun emprunt à rembourser, Angers est dans une situation financière beaucoup plus saine que l'immense majorité des autres grandes villes…"*

renforcé à la vie associative et aux maisons de quartier et, bien sûr, de l'ouverture du musée.
À lui seul, ce dernier a nécessité l'embauche de vingt-six personnes supplémentaires, portant à trente-trois l'effectif chargé d'animer, surveiller et entretenir les quelque 8000 m² du site.
Côté recettes, le budget est très difficile à mettre en place compte tenu de l'absence d'informations précises en provenance de l'État *(Lire ci-dessus)*. Néanmoins, une chose est acquise, la Ville n'augmentera pas les impôts. L'augmentation de la pression fiscale correspondra juste à l'inflation.
Pour permettre de boucler ce budget et réussir à tenir ce record d'investissement alors que les dépenses augmentent plus vite que les recettes, il sera indispensable de réduire légèrement l'épargne brute et donc certainement de piocher dans l'excédent dégagé lors des exercices précédents. ■

tes

40 % des bénéficiaires renouvellent leur adhésion. La Ville est souvent sollicitée à l'extérieur pour parler de ces actions. Le partenariat réaffirmé avec l'office municipal des sports (OMS) a également été mis en exergue. Il permet à l'OMS d'apporter *"une contribution diversifiée à la mise en œuvre de la politique municipale. L'OMS est donc un partenaire essentiel de la Ville"*. Les subventions aux associations sportives sont en progression sur la période retenue, de 6 % globalement, mais de 29 % pour ce qui concerne les sports amateurs. Enfin, la collectivité a soutenu financièrement les recrutements en emplois jeunes et mène une réflexion sur leur pérennisation. ■

CONSEILS CONSULTATIFS

Les conseils consultatifs de quartier de Monplaisir et de Belle-Beille sont au complet.

Pour Monplaisir, sous la présidence d'Odile Sallé. **Collège des associations :** Laurent Baron, Sylvie Coquerelle, Maryvonne Gergaud, Claude Andreau, Christophe Hélou, Henri Saillant, Xavier Joubert, Jean Hérault, Camille Perrier, Jean Beaudet, Martine Breitbach et Lydie Robin (suppléants: Claude Épinat, Joëlle André, Slimane Aouadi, Sophie Briand-Boucher, Fabienne Sévéri, Hélène Guidal, Najate Burillon, Marie-Madeleine Loiseau, Chantal Drouin, Henri Brossard, Monique Albert et Marie-Agnès Charruau). **Collège des habitants :** Guy Lepage, Geneviève Chatelain, Robert Poisson, Marcelle Gonthier, Claude Delalande, Marcelle Ménoré, Chantal Minson, Abderrahmane Gourti, Noëlle Boissou, Claude Éveno, Fatima Jamal et Jacques Blaiteau (suppléants: Ghislaine Gachet, Yannick Lochard, Marie-Louise Prinet, Gérard Minson, Estelle Amy, Dominique Guilleau, Leila Zdal, Michel Bry, Nicole Poisson, Mohamed Arfi, Astrid Kaninda et Jacques Le Calvé).

Pour Belle-Beille, présidé par Mariane Prodhomme. **Collège des associations :** Fatima Erridhi, Gaston Goquet, Philippe Bourreau, Rémy Bourget, Marthe Rolland, Marie-Chantal Banoukepa, Martine Devaux, Didier Champigny, Annette Bruyère, Armand Choquet, Guy Humeau et Emmanuelle Chevillard (suppléants: Dominique Trénit, Béatrice Fontaine, Marie-Jo Pasquier, Denise Bouny, Marité Bourget, Denis Louvigny, Jean-Jack Gaté, Martine Normand, François Néron, Charles Legras, Anne-Élisabeth Courtais et Catherine Briet). **Collège des habitants :** Fabienne Difallah, Louis Curet, Philippe Gaudin, Yann Krejci, Sonia Brach, André Ribalet, Judith Rumèbe, Claude Quily, Cecilia Rezzag, Pierre Marçais, Anita Palierne et Marie-Pierre Cruchaga (suppléants, Berthe Carré, Hubert De Souza, Claudine Maldonado, René Barrault, Natasha Bleu, Renaud Hétier, Hélène Goualard, Gilles Toublanc, Aurélie Joly, Marcel Guei, Claire Durand et Claudy Ménard).

VŒU

Des dégradations ont été commises à la mosquée du boulevard du Doyenné, en janvier. Des agissements intolérables qui rappellent les actes antisémites de la fin 2003. *"Qu'il s'agisse d'actes racistes, anti-religion ou de simple bêtise, la condamnation doit être la même"*, a martelé le maire. Comme en novembre, le groupe d'opposition municipale s'est associé à cette prise de position et a rappelé le vœu voté à l'époque, qui disait notamment: *"(…) Les élus du conseil municipal affirment pleinement leur attachement: à l'égalité de tous les citoyens, garantie dans le cadre laïque et républicain qui permet à chacun d'exercer sa liberté religieuse et d'opinion ; au refus des tentations communautaristes qui se font jour en France. (…)"*

QUARTIERS

Le Département va construire une antenne de la direction départementale des Interventions sanitaires et sociales à Verneau, rue Jean-Lecuit. La Ville cède une parcelle au prix de 87500 afin de réaliser le parking, qui servira également de stationnement résidentiel de soirée ou de week-end pour les riverains.

La salle de l'Élysée, 56-58, avenue Patton, cessera d'être utilisée en avril. Ne répondant plus aux normes de sécurité, elle sera détruite. Un projet immobilier sera réalisé à son emplacement.

AMÉNAGEMENT

Les travaux pour le contournement nord d'Angers pourraient enfin commencer au printemps. La Ville s'est engagée aux côtés de l'Agglomération à financer la mise en place d'une couverture lourde et non légère auprès de Verneau, permettant des plantations et le passage des piétons et cyclistes. Le coût pour l'Agglomération est de 3,76 M et pour la Ville de 1,88 M . Une convention a été signée à cet effet avec Cofiroute.

TRAVAUX

Le renforcement des structures de l'actuel parking des Halles est indispensable pour la réalisation du centre commercial par la société Apsys. La Ville va procéder à ces travaux, financés par Apsys pour un montant estimé à 250000 .

VOIRIE

Le parking Thiers-Boisnet, dont la construction vient de commencer, sera géré selon la procédure de délégation de service public. L'exploitant supportera les charges et percevra les produits de l'activité. La durée est fixée à dix ans. Une commission de cinq membres examinera les candidatures.

SOLIDARITÉ

Pour aider la commune de Juvardeil, victime de dégradations volontaires, la Ville lui cède du matériel et de l'outillage.

SPORT

La mission d'information et d'évaluation sur Angers Sco, présidée par Lise Couëdy, est prolongée d'un mois, jusqu'au 29 février.

CULTURE

Pour accueillir les œuvres de François Cacheux, les locaux de l'orangerie de l'Arboretum vont être aménagés. La Sarl Édifices architectes est le maître d'œuvre de l'opération.

Les travaux réalisés dans la tour Saint-Aubin devraient s'achever en juin et permettre la réouverture au public. Le montant de l'opération est de 360000 . La Ville sollicite le soutien financier de l'État, de la Région et du Département.

Un diagnostic archéologique doit être réalisé sur le site du futur théâtre du Front-de-Maine. Il sera effectué par l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP).

Opposition
Groupe "Servir Angers"

La grande illusion

Comme souvent en pré-campagne électorale, la municipalité communique à tout va, exemple à l'appui : les transports.

Le constat est connu depuis plusieurs années maintenant. De 1989 à 1998, le déplacement automobile, à Angers, a augmenté de 27 % au détriment des autres modes de déplacements (- 3 % pour les transports en commun) pour une augmentation de la population de 8 %. Si rien n'est fait, le volume des déplacements en automobile pourrait augmenter de plus de 40 % dans les 10 ans à venir.
Pourtant la loi sur l'air de 1996 contraint les agglomérations de plus de 100 000 habitants à se doter d'un Plan de Déplacement Urbain. Ce PDU, dont Angers aurait du être munie depuis 5 années déjà, vise à organiser les déplacements et les transports pour les années à venir, tout en limitant la pollution de l'air.
C'est un enjeu majeur des politiques municipales depuis 10 ans. Ainsi Angers reste l'une des dernières villes de France, de cette taille, à n'avoir pas répondu à cette exigence réglementaire et à l'attente des Angevins.
Faute d'agir la municipalité communique.
Depuis 1998 les effets d'annonce et les déclarations se multiplient :
- Début **novembre 99** le maire annonçait, lors d'une réunion de quartiers du centre ville, que nous allions avoir un tramway "d'ici 5 à 6 ans sur les lignes Belle-Beille à la Roseraie, Monplaisir à Trélazé et St Barthélemy Avrillé".
- "La première ligne de tramway pourrait être engagée dès le début de la prochaine mandature [2001] pour une mise en service en 2005" J-C. Antonini, "La Vie du Rail", **24 mai 2000**.
- "Il ne faut pas perdre de temps. L'Etat veut favoriser ce mode de transport et accorde donc des subventions importantes. Plus le temps passe, moins elles seront importantes" J.-C. Antonini, Courrier de l'Ouest, **22 octobre 2002**. Le dossier n'est toujours pas déposé…
- "A Angers on circule trop bien" l'adjoint en charge du dossier, **janvier 2004**.

L'habitude semble prise d'afficher des grands principes, de faire des annonces ou de l'auto satisfaction avant chaque élection. Et pourtant la réalité parle d'elle-même : Souvenez-vous des déclarations sur les cinémas, le devenir du Colysée ! sur le parking du Roi René ! sur le transparence des comptes du SCO ! sur l'usine d'incinération de La Roseraie ! sur la sortie de la crise économique ! sur l'arrivée de l'ADEME ! sur les pistes cyclables ! sur le projet de ville !
Une ville ne se développe pas sur des illusions. Il suffit de regarder autour de nous.
Angers a besoin de projets et d'efficacité face à la concurrence régionale et internationale. Faute de quoi, nos enfants le paieront chers demain.

Vos élus du Groupe Municipal
"Servir Angers"
UMP - UDF - Cap 21 – DvD
L.Gérault, R.Branchereau-Massigoux, B.Caillard-Humeau, I.de Bodinat, J.Delin, P.Descamps, B.Dupré, R.Felgines, I.Martin-Krumm, B.Sublard
Contact : 02 41 05 40 37

AUTREMENT DIT N°1… Un débat d'orientation budgétaire… sans débat.
Contrairement à ce que prévoient les textes (art. 2312-1 et 2121-12 du code général des collectivités territoriales, arrêt du tribunal administratif du 22/12/1997, circulaire ministérielle du 14/10/2003 et réponse ministérielle du 2 septembre 1999) aucun élément n'a été remis aux élus afin qu'ils participent au débat d'orientations budgétaires. Les élus du groupe "Servir Angers" sont attachés à leur volonté de propositions et de contrôle. Nous avons donc formulé un recours gracieux à M. le Maire afin que les Angevins aient le droit à un vrai débat budgétaire, en toute connaissance de cause et en transparence. Pour qu'Angers puisse bénéficier de l'expérience de chacun, toutes tendances confondues.

AUTREMENT DIT N°2… SCO, une Commission pour quoi faire ?
Le groupe "Servir Angers" s'est mobilisé afin d'obtenir l'ensemble des éléments susceptibles de suivre l'évolution financière du SCO et le devenir des subventions de la Ville. D'où la création d'une commission en octobre dernier grâce au travail de notre groupe et face à la situation du club. Hélas ! force est de constater le manque de bonne volonté de la majorité : pas d'examen des années antérieures, manque de moyen… Tout est fait pour "étouffer" l'ambition initiale affichée. Et pourtant le rapport de la Chambre Régionale des Comptes abonde dans ce sens. Nous souhaitons donc voir crée une "vraie" commission de contrôle sur le devenir de telles subventions. Les contribuables ont le droit à la transparence.

Majorité "Aimer Angers"

Notre chemin pour 2004

Après la vague de licenciements de l'an passé, nous avons renoué avec des raisons d'espérer. Néanmoins, à l'heure où l'allocation spécifique de solidarité vient d'être amputée, nous devons d'abord penser à ceux qui ont été touchés par cette crise économique sans précédent. Ils sont encore nombreux à ne pas avoir trouvé de nouvel emploi. La Ville a pris ses responsabilités en demandant la prolongation de la cellule de reclassement pour les anciens d'ACT dans le cadre du contrat de site.

Car l'action pour l'emploi demeure la priorité de la ville d'Angers. Les résultats obtenus sont d'ailleurs un encouragement pour toutes celles et ceux qui sont, comme nous, animés par l'esprit de reconquête. La deuxième place obtenue par notre territoire au classement des villes les plus attractives du magazine *"L'Entreprise"* vient confirmer notre capacité à rebondir et à nous battre pour l'emploi.
Permettre la communication et l'épanouissement entre les hommes et un développement harmonieux dans chaque quartier, c'est ce que nous souhaitons en voulant réunir la ville.

2004 pour Angers, grâce notamment au renouvellement urbain, sera une première étape dans cette volonté municipale de réunir la ville. Réunir la ville, c'est à la fois garantir la cohésion de tous nos quartiers, permettre les communications entre eux et rapprocher les deux berges de la Maine.
La première étape visible sera la profonde opération de renouvellement urbain qu'Angers entreprend sur 5 quartiers : La Roseraie, Grand-Pigeon, Verneau, Monplaisir, Belle Beille.
Habitat, espaces publics, équipements publics seront revisités afin d'améliorer la vie des habitants de ces quartiers. Car toute opération de renouvellement urbain prend sens au service des habitants eux-mêmes et de leur qualité de vie.
Le dossier déposé auprès de l'État pour changer nos quartiers est un dossier complet et ambitieux sur la question du renouvellement urbain.
La cohésion sociale de notre ville est en effet une richesse et un modèle qu'il nous faut préserver à tout prix. Nous attendons que l'accord de l'État nous parvienne le plus rapidement possible pour enclencher ce changement.

Autour de la volonté de la ville d'Angers, de nombreux partenaires sont mobilisés, particulièrement tous les bailleurs sociaux qui vont consentir avec nous un grand effort pour réussir le renouvellement urbain.
C'est en équipe que nous réussirons ce grand défi du renouvellement urbain.

Réunir la ville, c'est aussi rapprocher les deux rives de la Maine et rapprocher la ville de sa rivière.
Première pierre dans le glissement de la ville vers la Maine, le chantier des Halles s'ouvre bientôt.
Les nouvelles Halles permettront à la fois de renforcer l'attractivité commerciale du centre et de redynamiser sa partie basse. Le parking Thiers-Boisnet dont les travaux ont débuté et la poursuite des opérations immobilières d'envergure sur ce quartier, participent eux aussi activement à cet objectif.
L'arrivée demain du tramway achèvera, à terme, de préparer la requalification des voies sur berge.

De l'autre côté de la Maine débutera, cette année, le chantier du nouvel espace culturel, qui a trouvé son nom : "Le Quai".

Le Quai confortera la Doutre dans sa vocation artistique et culturelle, jouant ainsi la complémentarité entre les deux rives de la Maine et appelant aux échanges. Ce nouvel équipement culturel, nous le souhaitons ouvert sur la ville, ouvert au plus grand nombre d'Angevins. C'est cette volonté qui a guidé le choix architectural. C'est cette même volonté d'offrir toutes les cultures pour tous qui guidera le choix du mode de gestion et la programmation de l'équipement.
Le Quai sera un élément fort du rayonnement de notre territoire.

Au mois de juin prochain, le Musée des Beaux Arts rénové sera inauguré. Angers va enfin se doter d'un outil muséographique à la hauteur de ses ambitions, capable d'attirer à lui seul 80000 visiteurs par an. Fierté des Angevins, ce musée sera une des locomotives du développement touristique.

Autre équipement structurant, la piscine Jean-Bouin est quant à elle achevée. Elle permettra de concilier pratique sportive de haut niveau et pratique amateur.
Elle illustre en tout cas parfaitement la dualité d'Angers où l'excellence sportive n'empêche pas une grande pratique du sport de loisir.

2004 sera ainsi l'année de lancement ou d'achèvement d'un grand nombre d'équipements structurants qui participent activement au rayonnement de notre territoire.

Ce rayonnement ne prendra sens que s'il profite à chacun des Angevins.

Vos élus de la majorité
"Aimer Angers"

Logement social : le chantier

Un tiers des logements à Angers sont sociaux. Pour faire face au vieillissement d'une partie de ce patrimoine construit rapidement dans les années 60, la Ville a initié un chantier colossal de réhabilitation.

Dans le secteur Thiers-Boisnet, le Toit angevin construit 54 logements aux portes du centre-ville.

Thierry Bonnet

"*La mixité sociale est au cœur de notre politique municipale. Les plus modestes ne doivent pas être rejetés hors de la ville. Notre responsabilité est de leur offrir un logement adapté et de qualité, ainsi que des services de proximité dans un cadre de vie le plus agréable possible,*" souligne le maire Jean-Claude Antonini. La Ville a donc été l'une des premières collectivités à poser sa candidature afin de bénéficier du nouveau processus d'attribution des aides de l'État. Le dossier est actuellement sur le bureau du ministre de la Ville, Jean-Louis Borloo. (*Lire ci-dessous*).

En décembre dernier, démolition de la première tour Hamon à Belle-Beille.

Thierry Bonnet

Ainsi, un coup d'accélérateur spectaculaire va être donné à la réhabilitation des logements sociaux. D'ici à 2008, sur les cinq quartiers prioritaires, 300 logements vont être construits et 4 000 réhabilités, c'est-à-dire qu'ils vont profiter de travaux allant de 10 000 et 25 000 E.

Des logements qui ont mal vieilli

Ces sommes sont à la hauteur de l'enjeu. Angers possède 31 % de logements sociaux [1]. Ce chiffre important s'explique par l'histoire. Dans les années 50 à 70, il a fallu loger rapidement les salariés des entreprises s'implantant à Angers (Thomson, Bull…) "*Aujourd'hui, ces immeubles ont mal vieilli. La moitié du patrimoine d'Angers Habitat date de cette époque. Le défi est donc immense*", remarque Jean-Claude Bachelot, conseiller municipal chargé du Logement social [2]. Fallait-il tout raser et reconstruire à neuf ? "*Évidemment non ! Financièrement, ce n'était pas possible et, humainement, pas sérieux. Une telle opération aurait engendré des traumatismes auprès de populations attachées à leur lieu de vie.*"

Six organismes HLM

Angers Habitat est un office public d'aménagement et de construction. Il est le plus important des organismes HLM angevins et le véritable bras armé de la Ville en matière de logement social. Il dispose de 12 000 logements et est lié par convention avec la Ville afin d'accueillir en particulier les Angevins les plus modestes.
La Soclova est une société d'économie mixte dont la Ville détient 57 % du capital. Elle possède 4 000 logements, essentiellement sous forme de T2 et T3.
Le Toit angevin, le Val de Loire, Logi Ouest et Anjou Castors sont trois sociétés anonymes HLM qui disposent respectivement de 3 500, 2 900, 1 300 et 148 logements à Angers.

Renouvellement urbain

Le projet dit "Borloo", du nom du ministre de la Ville, vise à favoriser la rénovation des quartiers en difficulté sur toute la France. À Angers, cinq secteurs prioritaires sont concernés : Belle-Beille, Verneau, Monplaisir, le Grand-Pigeon et la Roseraie. Le projet n'est pas encore définitivement bouclé. Néanmoins, on peut estimer aux alentours de 200 ME la somme investie dans ce programme pluriannuel 2003-2008. 135 ME iront directement au logement social (démolitions, constructions, réhabilitations, "résidentialisations"), le reste servant à financer les aménagements et les équipements de quartier. Un tiers des dépenses sera pris directement en charge par l'État et ses partenaires dans le domaine du logement social. Le deuxième tiers proviendra des fonds propres des bailleurs sociaux et des subventions des collectivités locales et de l'Europe. En tout, la Ville financera 28 ME. Enfin, le dernier tiers sera constitué d'emprunts contractés par les bailleurs sociaux. ■

colossal de la réhabilitation

Thierry Bonnet

Réhabilitation et "résidentialisation", le secteur Louis-Gain en pleine mutation.

La Roseraie, le quartier qui va connaître les plus grands bouleversements.

Thierry Bonnet

trois questions à Jean-Claude Bachelot

conseiller municipal délégué au Logement social

Quelle place occupe le logement social pour la municipalité ?

Le logement social est au cœur de l'action municipale. Des villes ont fait en sorte qu'il s'installe dans des communes périphériques. Angers s'est toujours opposée à une telle logique. Elle possède près d'un tiers de logement social et souhaite maintenir ce niveau élevé.

Qu'apporte le nouveau plan d'actions ?

Il nous a permis de mener une véritable réflexion stratégique globale. Auparavant, on fonctionnait souvent au coup par coup dans la rénovation des immeubles. Désormais, c'est un plan quinquennal qui guidera nos actions. Les études menées nous offrent également une bonne connaissance de nos locataires,

nous permettant de mieux nous adapter aux nouveaux modes de vie et aux besoins spécifiques : personnes âgées et handicapées, par exemple.

Désormais le logement social est une compétence d'agglomération. Qu'est ce que cela change ?

Quand on voit les modes de vie et les modes de déplacement, il est logique de raisonner à l'échelle de l'agglomération sur le sujet de l'habitat en général, et du logement social en particulier.
C'est pourquoi l'agglomération est d'ailleurs en train d'élaborer un nouveau plan local de l'habitat (PLH).
Ce plan aura des objectifs précis.
Il visera notamment à diversifier l'habitat sur les vingt-neuf communes, bientôt trente avec l'arrivée des Ponts-de-Cé au 1er janvier 2005.
Autre finalité : lutter contre les ségrégations et les fantasmes absurdes qu'engendre parfois la création de logements sociaux.

2 000 logements réhabilités à la Roseraie

Seuls, les immeubles les plus obsolètes ont été ou seront détruits. Il s'agit des tours Hamon et du 50, avenue Notre-Dame-du-Lac à Belle-Beille et, au Grand-Pigeon, des barres dites "million" rues Clément-Pasquereau et Robert-Déan. Enfin, des démolitions seront programmées d'ici à quelques années pour dédensifier certains secteurs à la Roseraie. C'est d'ailleurs ce quartier qui connaîtra les plus grands bouleversements avec 2000 logements réhabilités.
Le reste de la ville est également concerné même s'il ne fait pas partie du programme dit "Borloo". Angers Habitat rénove par exemple les résidences de l'Ecce-Homo près de la gare et les résidences Jeanne-d'Arc au bout de la rue Louis-Gain. *"Le logement social doit être présent à proximité du centre-ville. Défendre cette caractéristique angevine fait partie de nos priorités"*, insiste Jean-Claude Bachelot. Comme preuves supplémentaires : le Toit Angevin construit actuellement 54 logements dans la nouvelle zone Thiers-Boisnet. De même, la Soclova devrait entreprendre la construction d'une résidence face à l'église Saint-Serge.
En plus des réhabilitations, les abords de certains immeubles vont être redessinés avec la création de jardins et la reprise des cheminements. *"Ces aménagements appelés 'résidentialisation' renforcent le sentiment de sécurité et permettent aux habitants de mieux s'approprier leurs lieux de vie,"* explique Jean-Claude Bachelot. De telles opérations sont programmées autour des résidences Saint-Exupéry et Jeanne-d'Arc, rue Louis-Gain et autour des tours Gaubert, Blandin-Quémard et Beaussier, à Belle-Beille. ■

(1) La loi dite SRU (Solidarité et renouvellement urbain) de décembre 2000 donne obligation de disposer de 20 % de logements sociaux. Angers va donc bien au-delà. En comparaison, Le Mans possède 25 % de logements sociaux et Nantes 23 %.
(2) Il est aussi président-directeur général d'Angers Habitat.

Angers Habitat en première ligne

Changement de fenêtres, isolation phonique, amélioration du chauffage, sécurisation des ascenseurs… deux mille six cents logements du parc d'Angers Habitat seront concernés cette année par des travaux de rénovation. Pour sept cents d'entre eux, il s'agira même d'une réhabilitation lourde offrant une remise à neuf complète.
Avec douze mille logements et un Angevin sur cinq comme locataire, le bailleur social est le premier concerné par le grand chantier de réhabilitation. Sur les 200 ME qui devraient être investis dans le cadre de l'opération "Borloo", la moitié concernera le patrimoine d'Angers Habitat. Une convention lie désormais l'organisme et la Ville pour la réalisation de ces opérations. L'office HLM a déjà adapté son budget à ces nouvelles exigences de rénovation. Ainsi, les sommes consacrées aux travaux de maintenance ont augmenté d'un tiers en deux ans pour atteindre 10 ME.
Par ailleurs, engagé dans un projet d'entreprise, Angers Habitat réorganise ses services. L'office va redéployer une partie de ses deux cent trente salariés.

Agences de proximité dans les quartiers

"Quatre agences de proximité verront le jour dans les quartiers en 2005, avec une trentaine de personnes rattachées à chacune. Les locataires auront ainsi un guichet près de chez eux pour effectuer leurs démarches et trouver un interlocuteur, précise Hervé Guérin, directeur d'Angers Habitat. *Il va être également essentiel d'informer et d'accompagner nos locataires lors de ces multiples chantiers. En particulier, la charte de relogement, qui a bien fonctionné dans le cadre de la démolition de la première tour Hamon, sera réutilisée pour les suivantes et servira de référence lors des démolitions au Grand-Pigeon."*
Enfin, le logement social étant devenu une compétence d'agglomération, le bailleur s'implante désormais sur l'ensemble de l'agglomération et développe des projets à Saint-Barthélemy, Mûrs-Érigné, Écouflant et Bouchemaine. ■

Le tramway angevin fait son

Angers aura son tramway. La décision a été prise en décembre 2002 par Angers-Agglomération. Quant au choix du matériel, au tracé définitif… les élus se donnent "le temps de la réflexion" et observent les expériences en cours. Une délégation s'est rendue fin janvier à Strasbourg et Karlsruhe.

Un tramway ferré sur rails, comme celui de Strasbourg, ou bien sur pneus, comme celui de Translohr Industries que vient de choisir Venise? Un passage sur les grands boulevards ou par le Ralliement? La traversée de l'hôpital ou un itinéraire le long de la Maine?… *"Il est encore trop tôt pour se figer sur une solution*, a réaffirmé Jean-Claude Antonini, président d'Angers-Agglomération. *Toutes les questions sont posées, la discussion, la réflexion et les études se poursuivent. Nous prenons le temps d'observer les solutions adoptées par d'autres villes, d'étudier les dysfonctionnements, les avantages et inconvénients de chaque technologie."* Le calendrier le permet puisque le choix du matériel notamment ne se fera pas avant courant 2006.

Une certitude en revanche: l'arrivée du tramway est une opportunité sans précédent de *"redessiner la ville"*, souligne le maire. Et de jouer par exemple un rôle dans la reconquête des bords de Maine ou l'aménagement des Capucins. *"Alternative crédible et efficace au tout automobile, il est un élément essentiel du plan des déplacements urbains en cours d'élaboration,"* rappelle pour sa part Raymond Perron, vice-président chargé des Déplacements à l'Agglomération.

Une autoroute de piétons

"Alternative à la voiture", "occasion de redessiner la ville"… L'exemple de Strasbourg est sur ces deux points édifiant. Ouvert en 1994, la ligne A du tramway (12,5 km; un tram toutes les 2 mn 30 ; 1,94 milliard de francs d'investissement) a permis de reconquérir le centre et d'engager des projets structurants dans les quartiers. Aujourd'hui, quatre lignes sillonnent l'agglomération et une cinquième complétera la toile d'ici à 2008. Les chiffres sont sans appel: *"En 1992, les bus transportaient 170 000 passagers par jour,* explique André Von Der Marck, directeur du projet tramway à la communauté urbaine de Strasbourg. *Nous les avons conservés, tandis que le tramway totalise 190 000 voyages par jour. 90 % de ces usagers utilisaient auparavant leur voiture. Désormais, c'est une véritable autoroute de piétons qui traverse chaque jour la ville!"*

La solution? D'abord 4500 places de parking relais créées en périphérie. *"Pour 2,40 l'automobiliste laisse sa voiture la journée et reçoit en échange autant de tickets aller-retour que de passagers à bord."* Grâce à cela, le tramway a capté une clientèle familiale nouvelle qui représente 10 % des usagers. Ce tarif complète les abonnements pour les déplacements domicile-travail.

400 km de pistes cyclables

En parallèle, des mesures ont été prises pour *"décourager le stationnement de longue durée en centre-ville"*. Efficaces, puisque 930 places ont même été supprimées dans le centre. Sur l'immense place Kléber, il est difficile d'imaginer que 50000 voitures s'y engouffraient chaque jour. Elle est aujourd'hui piétonne tandis que les vélos ont repris une place importante: *"nous sommes passés de 10 à 400 km de pistes cyclables en quinze ans*, souligne André Von Der Marck. À côté des parkings relais auto, des garages à vélo, couverts et surveillés, ont même été aménagés. *"Et on peut même embarquer son vélo dans le tram aux heures creuses."*

Même dans les rues étroites

Autre expérience observée par la délégation angevine, celle de Durlach, près de Karlsruhe. Dans les rues étroites, ne pouvant faire passer deux rames de front, les techniciens de la société de transports KVV ont opté pour un système d'alternat: *"les deux voies se chevauchent pour n'en faire qu'une. Le tramway arrivé le premier à l'aiguillage a la priorité."* Une fois les tramways passés, piétons, cyclistes et automobilistes riverains reprennent possession de la chaussée. *"Cette solution nous intéresse*, explique Jacques Landreau, chef de la mission tramway angevine. *On*

Thierry Bonnet

La ligne 1: décision fin 2004

La ligne angevine n°1 sera mise en service fin 2008: 12 km entre Avrillé et la Roseraie; 27 stations; 15 rames, une toutes les 6 mn, de 6 h à minuit environ. On estime à 35 000 le nombre de voyages quotidiens à l'horizon 2010. 57 000 habitants (20 % de la population de l'agglomération) et quelque 21000 emplois se trouvent à moins de 500 m de la ligne. Le premier chantier engagé, dès l'année prochaine, sera la construction du centre de maintenance le long du contournement nord, à Verneau.

L'investissement total, comprenant le matériel roulant, le site propre, les stations et divers aménagements (voirie, accès, dépôts…), est estimé à 173 M hors taxe pour un tramway sur pneu, 193 M pour un tramway sur rail. Ceci représente un coût au kilomètre de 14,4 M pour le premier, 16 M pour le second. Par comparaison, le contournement nord coûtera 30 M du kilomètre.

Parallèlement à la première ligne, les études vont se poursuivre pour une deuxième ligne entre Beaucouzé ou Belle-Beille et Trélazé ou Saint-Barthélemy-d'Anjou. ■

Tramway sur rails ou Tram

Emmenée par Raymond Perron, vice-président de l'Agglomération chargé des Déplacements, la délégation angevine a pu tester deux modèles: le tramway sur fer circulant à Strasbourg et Karlsruhe, et le Translohr, un tramway sur pneus construit par Lohr Industries dans la périphérie de Strasbourg. Il existe au total quatre constructeurs pour le fer et deux pour le pneu.

Le tramway sur fer (ou sur rail) est la technique la plus éprouvée. Les rames sont de grande capacité: jusqu'à 370 voyageurs dont 92 places assises pour Strasbourg (2,42 m de large et 45 m de long, les plus longues du monde). Comme un train, le tramway circule sur deux rails. Son moteur électrique est alimenté par une ligne aérienne, grâce à un pantographe. Des batteries embarquées lui donnent une certaine autonomie, dans des quartiers historiques par exemple, en l'absence de caténaire. Il est le plus bruyant des matériels (moins cependant qu'un bus) et a parfois du mal à négocier les fortes pentes. Son plancher plat, à 35 cm du sol, est parfaitement accessible pourvu que le quai soit aménagé. Avec une cabine à chaque extrémité, il est réversible. Un tel véhicule pèse près de 11 t à l'essieu (12 t pour un bus).

Photos : Thierry Bonnet

chemin

(1) À la station "Homme de fer", principal carrefour de lignes, les tramways sur fer de Starsbourg se croisent avec la régularité d'un métronome. (2) Plancher plat et quai aménagé pour une totale accessibilité. (3) 190 000 voyages par jour dans le tramway. (4) À Durlach, un système de voie unique par alternat a été mis en place dans les rues étroites.

pourrait l'utiliser dans des artères étroites comme les rues du Haras ou Létanduère. Elle fonctionnerait aussi rue de la Roë dans l'hypothèse d'un tracé passant par le centre-ville." On connaîtra précisément le tracé à l'automne. ■

Thierry Bonnet

Thierry Bonnet

(5) Le Translohr, tramway sur pneus, sur sa piste d'essai, près de Strasbourg. (6) Raymond Perron, vice-président de l'Agglomération chargé des déplacements et Philibert d'Hotelans, président de Translohr Industries. (7) Aux côtés de Raymon Perron, Stéphanie Dagniau, chargée de la communication du projet tramway, François-Xavier Tassel, directeur adjoint d'Angers-Agglomération, et Jacques Landreau, chef de la mission tramway, se font expliquer le système de guidage adopté par Translohr.

way sur pneu ?

Le tramway sur pneus est encore une technique récente. Le Translohr, par exemple, ne fonctionne pas encore en site propre mais uniquement sur sa piste d'essai. Il fera ses premiers voyages commerciaux à Padoue fin 2004, puis à Clermont-Ferrand, en 2006. Plusieurs villes l'ont déjà retenu dont, tout récemment, la ville de Venise.
Roulant sur pneus, il est souple, parfaitement silencieux et peut franchir des pentes jusqu'à 13 %. Réversible, il est guidé par un rail unique au sol grâce à un système astucieux. *"Sous chaque essieu,* commente le président de Translohr Philibert d'Hotelans, *deux galets viennent pincer le rail, offrant un guidage précis au tramway et lui permettant de négocier des virages serrés dans des rues étroites. Ces galets de métal sont recouverts d'une résine afin de ne pas user le rail."*
Le plancher plat du Translohr se situe à 25 cm du sol. Son moteur électrique est alimenté par une ligne aérienne, mais il peut aussi s'en affranchir en utilisant des batteries embarquées. Il dispose alors d'une autonomie de 500 m. Avec 2,20 m de large, 2,89 de haut, il pèse 7 t à l'essieu et embarque en moyenne 210 personnes (jusqu'à 298 passagers dont 60 places assises). Côté prix, il est un peu moins cher que le tramway sur fer.

L'école à vélo

Albert

En juin, l'école Dacier avait innové avec le pédibus : un train d'enfants qui, chaque matin, va à l'école à pied encadré par des parents. L'expérience pourrait s'enrichir d'un volet "vélo". Pendant cinq séances des CM1 et CM2 ont appris le maniement du vélo : montée, descente, slalom entre les plots, évitement d'obstacles, gestes à faire avant de tourner ou de s'arrêter… *"L'objectif est de se déplacer dans le quartier en toute sécurité,"* souligne Annie Michot, la directrice. Plusieurs parents souhaitent d'ailleurs la mise en place d'une ligne vélobus le samedi matin.
Les enfants de Dacier ne sont pas les seuls bénéficiaires. Outre ceux de Sainte-Bernadette, également précurseurs du pédibus, onze classes publiques et privées ont été retenues. L'initiative revient à deux associations : Angers Cyclisme, qui prête le matériel et encadre les séances, et l'Association des usagers du vélo angevin.
Trois partenaires financent l'opération (3 000) : la Ville, l'Ademe dans le cadre de la charte "Angers ville durable" et la direction départementale de l'Équipement. *"Ce projet,* souligne Gilles Mahé, adjoint à l'Environnement, *répond parfaitement à notre souci de développer les modes de transport alternatifs à la voiture. Deux classes supplémentaires bénéficieront du programme d'ici à juin. Et notre souhait est de généraliser ce genre d'expériences."* ■

Vers un projet éducatif local

Sous l'appellation Projet éducatif local (PEL), la Ville mène une opération inédite. Rien à voir avec le débat national sur l'école, le PEL s'intéresse à tout ce qui concerne la jeunesse de 0 à 20 ans. Objectif : réduire l'inégalité des chances face à l'éducation. La réflexion est alimentée par une vingtaine de tables rondes réunissant les acteurs de l'éducation : services publics, enseignants, associations, clubs sportifs, professionnels de l'enfance, animateurs de quartier… Les thèmes sont variés : culture, santé, sport, loisirs, famille, premier emploi, temps de l'enfant… La Ville va également réunir des jeunes et leurs parents afin de connaître leur perception des services mis à la disposition de la jeunesse. Des enfants des centres de loisirs, des collégiens et des écoliers ont déjà été mis à contribution.
Ces opérations visent à dresser un état des lieux de ce qui se fait, marche ou peut être amélioré. Ces informations offriront une meilleure visibilité à la municipalité dans le choix de ses priorités. Quelques pistes se dessinent : assurer les apprentissages fondamentaux, soutenir la fonction parentale, mieux accompagner les temps et les rythmes de l'enfant…
Fin février, une fois les données collectées, suivra l'analyse. Mi-2004, un bilan sera présenté et les premières mesures annoncées. Le PEL entrera alors dans une phase concrète. ■

Chantier des Halles : nouveau plan de circulation le 1er mars

Le chantier des Halles démarre et devrait se poursuivre jusqu'en avril 2005. Pendant les travaux, un nouveau plan de circulation est mis en place.

C'est un chantier énorme qui démarre en centre ville. Quatorze mois de travaux seront nécessaires jusqu'à l'ouverture du nouveau centre commercial des Halles en avril 2005. Si la durée des travaux est exceptionnellement courte pour un chantier de cette ampleur, *"la période sera difficile pour les riverains et les commerçants*, prévient Monique Pirotais, maire adjoint aux Parcs, jardins et paysages urbains. *La municipalité en est parfaitement consciente et mettra tous les moyens en œuvre pour limiter cette gêne*[1]*"*.

A4 Editions

Accès aux commerces

Ainsi, un nouveau plan de circulation va être mis en place dès le 1er mars afin de réguler la circulation dans le centre ville. Il sera complété de nouvelles mesures en juillet puis en décembre au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Ces dispositions doivent répondre à plusieurs exigences : maintenir l'accès au Ralliement et aux commerces de l'hyper centre-ville ; favoriser la circulation des transports en commun et préserver les cheminements piétons ; permettre, enfin, un accès au chantier par la rue Baudrière et par la rue Toussaint. À noter que, dans la même période, la Soclova aura également à reconstruire le conseil des Prud'hommes, entre la rue de la Roë et la rue de la Croix.

Pour le moment, pas question d'interdire la circulation automobile autour des Halles. *"Afin de permettre à l'activité commerciale de se dérouler dans les meilleures conditions possibles, les travaux de voirie dans les rues Baudrière et Plantagenêt ne seront engagés qu'après les soldes d'été*, précise Monique Pirotais. *Et l'accès des piétons sera maintenu au maximum pendant le chantier, tout particulièrement pendant les fêtes de fin d'année."*

Pour le moment, seule la circulation des bus rue Plantagenêt sera supprimée. Elle sera déplacée vers la rue de la Roë qui sera mise en sens unique descendant, puis vers la rue Parcheminerie dont le sens de circulation sera inversé. Dans ces rues, le stationnement pourra être réglementé afin de ne pas gêner la circulation des transports en commun.

Rue Plantagenêt, les voitures continueront donc à circuler. Il est cependant conseillé aux automobilistes en transit d'éviter le secteur. *"Il y aura forcément des ralentissements autour du chantier,"* souligne Antoine Vaidie, directeur de la Voirie. De la même manière, l'accès au centre par le bas de la ville sera très difficile.

Local d'information

Côté stationnement, le parking des Halles est fermé depuis le 1er février. Les automobilistes pourront stationner place La Rochefoucauld sur laquelle le stationnement est gratuit. Les navettes de bus gratuites qui fonctionnaient pendant *Soleils d'hiver* seront remises en place : une navette toutes les quinze minutes entre la place La Rochefoucauld, le Ralliement et le parking du Mail. Par ailleurs, des solutions temporaires ont été proposées aux abonnés du parking des Halles. Ils pourront disposer de places de stationnement au parking Saint-Laud ou au parking du Mail voire, pour les abonnés de nuit, au parking du Ralliement. Quant au nouveau parking Thiers Boisnet, dont la construction vient de démarrer, il sera en principe mis en service fin 2004.

Pour les commerçants riverains, des aires de livraison seront aménagées à proximité du chantier : dans le haut de la rue Baudrière et dans les rues Millet, Saint-Laud et Bodinier.

Enfin, un local d'information sera installé place Mondain-Chanlouineau. On pourra y obtenir des renseignements sur le projet, le calendrier des travaux, le plan de circulation… Un numéro de téléphone "chantier" sera prochainement mis en place. ■

(1) Une réunion d'information a eu lieu le 4 février au centre de congrès.

Calendrier des opérations

- **Mi-février : début des travaux de renforcement de la structure du parking des Halles.**
- **Le 16 février : la rue de la Roë sera fermée pour travaux de voirie entre la rue Bodinier et la place du Ralliement. Il s'agira d'effacer les "vagues" qui servent de ralentisseurs, en prévision du passage des bus.**
- **Le 1er mars : les bus seront déviés par la rue de la Roë. La rue Plantagenêt sera fermée du 1er au 7 mars afin d'élargir la chaussée et maintenir une voie de circulation à côté du chantier. Le mobilier urbain (sanisettes, abribus, jardinières…) et les fontaines seront retirés aux abords des Halles.**
- **Mi-mars : installation de la clôture autour du chantier puis démolition des anciennes halles. Deux grues seront installées place Mondain-Chanlouineau et rue Plantagenêt. La reconstruction du site démarrera aussitôt et se poursuivra jusqu'en avril 2005.**
- **Mi-juillet, après les soldes d'été : début de l'aménagement des abords et fermeture des rues Baudrière et Plantagenêt. Les bus seront alors déviés par le boulevard De Gaulle et la rue Toussaint.**
- **Fin novembre : réouverture de la rue Baudrière.**
- **Fin février : réouverture de la rue Plantagenêt.**
- **Premier trimestre 2005 : travaux place Mondain-Chanlouineau et aménagement intérieur du nouveau bâtiment pour une ouverture prévue en avril.**

La Ville fait la chasse aux étourneaux

Mi-janvier, la Ville a dû employer les grands moyens pour se débarrasser des étourneaux. *"Habituellement, ils arrivent en février, au maximum 50 000,* précise Michel Bertholy, des Parcs et jardins. *Cette année, ils étaient là dès octobre. Et début janvier, ils étaient entre 150 000 et 170 000, dont plus de 100 000 au cimetière de l'Est".*
Avec pour conséquences : une épaisse couche de fientes recouvrant tombes, allées et conifères. Quant à l'odeur…
Le 14 janvier a donc été engagée une campagne d'effarouchement. La Ville a fait appel à une société bretonne spécialisée. Celle-ci a utilisé des effaroucheurs pyro-optiques, associant une détonation et l'apparition d'une silhouette ressemblant à un rapace. C'est efficace, les étourneaux, arrivant au cimetière de l'Est par nuages entiers, hésitent puis repartent. Dès le premier soir, 30 000 à 40 000 oiseaux avaient quitté le secteur.
Une bonne moitié s'est repliée sur le jardin des Plantes. Un effaroucheur y a été mis en service dès le lendemain, à nouveau avec un bon résultat. *"Ce sont des oiseaux intelligents,* commente Michel Bertholy, *leur système de communication est très performant."*
Des techniques mobiles ont été utilisées en parallèle : tirs de fusées crépitantes, faisceaux laser… À la gare, un magnolia a été recouvert d'un filet, à titre expérimental. Les résultats sont bons et la Ville s'équipera pour l'hiver prochain. Au 23 janvier, la majorité des étourneaux migrateurs étaient donc partis. Il ne restait plus en ville que quelques oiseaux sédentaires, localisés dans le parc de l'Esvière.
Une cellule de vigilance a depuis été mise en place. En effet, les étourneaux, qui ont hiverné plus au sud et à l'ouest, risquent de repasser par notre région en remontant vers le nord. ■

Thierry Bonnet

À la gare, la Ville a expérimenté la protection d'arbre à l'aide d'un filet.

Il y a trop de pigeons

Les pigeons également posent des problèmes, moins graves mais plus chroniques, puisqu'ils sont présents toute l'année. Le service Environnement-Santé publique de la Ville a effectué plus de deux mille captures en 2003. En parallèle, il conseille les propriétaires pour l'installation de dispositifs empêchant les oiseaux de se poser sur les immeubles. Et leur suggère de vérifier régulièrement leurs combles et greniers, car les pigeons arrivent à casser les vitres pour nicher à l'intérieur !
Tél. : 02 41 05 56 00.

Un site pour les associations

Angers compte plus de trois mille associations. De nouveaux services leur sont spécialement dédiés sur le site de la Ville à l'adresse www.angers.fr/asso
Trois rubriques y sont proposées :
• "En savoir +" qui donne à la fois un agenda jour par jour des conférences, sorties, expositions, formations, ateliers… proposés par les associations et l'actualité de la semaine. On peut y retrouver par exemple les résultats d'une association sportive ou encore un texte de loi récemment paru ;
• "L'annuaire" répertorie quelque 1500 associations angevines avec des précisions régulièrement actualisées par les associations ;
• "L'espace Ressources" enfin met à la disposition des internautes une multitude d'informations sur la vie des associations (journaux de quartiers, offre et recherche d'emploi), la documentation juridique et technique (financement de projets, statuts…), mais aussi les ressources audiovisuelles à disposition (émissions de TV10, vidéothèque et photothèque) sans oublier le catalogue du matériel audio et vidéo mis en location. ■

Sur le site Internet de la Ville, un espace dédié aux associations.

Au-delà du site Internet, le centre angevin de ressources associatives, installé 26 bis, avenue Montaigne, propose d'autres services.
Tél. : 02 41 87 64 57 - Fax : 02 41 88 27 30, cara@ville.angers.fr
Du lundi au mercredi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 ; le jeudi, de 13 h 30 à 17 h 30 ; et le vendredi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h.

HOTEL DE VILLE

Hôtel de ville. Boulevard de la Résistance-et-de-la-Déportation, BP 23527 - 49035 Angers CEDEX 01. Tél. : 02 41 05 40 00.
Fax : 02 41 05 39 00.
E-mail : mairie.angers@ville.angers.fr
Site Internet de la Ville : www.angers.fr
Du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h 30. Le samedi, de 9 h à 12 h, pour les déclarations de naissance et de décès.

ENVIRONNEMENT

Le coût de la collecte des encombrants est en baisse : 10 pour l'enlèvement à domicile, 5 pour le ramassage en limite de propriété. Ce service, réservé aux particuliers, fonctionne sur demande individuelle à Mairie 5 sur 5, 0800 49 05 05 (numéro vert). Trois objets au maximum par foyer.

Jusqu'au début du mois de mars, le service Parcs et jardins de la Ville procède à des opérations d'abattage et d'élagage des arbres dans la rue Tarin, square et avenue Jeanne-d'Arc. Pour des raisons de sécurité, la circulation y est interdite ou réglementée autour du chantier.

JUMELAGE

Bientôt une charte du jeune citoyen européen. Angers, Osnabrück et Haarlem célèbrent cette année le quarantième anniversaire de leur jumelage. Plusieurs manifestations seront organisées par la Ville. Ainsi, du 8 au 12 mars, un colloque européen sur le thème "La jeunesse et le développement de la ville" réunira soixante jeunes de 15 à 19 ans venus des deux villes jumelles et une cinquantaine de lycéens angevins. Des ateliers seront organisés autour de différents thèmes : citoyenneté, social, économie, protection de l'environnement… Leur réflexion devrait déboucher sur la signature d'une "charte du jeune citoyen dans sa ville".

ACCOMPAGNEMENT

La Mission jeunesse de la Ville propose une aide aux projets pour les 15-29 ans. L'accompagnement consiste en un soutien méthodologique et à la mise en place d'un fonds d'aide de 15 000 qui, après examen des dossiers par un jury, attribue ou non, une somme "coup de pouce" ou une aide matérielle et logistique. Les projets, portés par de jeunes Angevins (ou exerçant une activité à Angers) doivent concerner l'animation d'un quartier, de la ville ou proposer une initiative "citoyenne", solidaire ou humanitaire. Ce qui exclut les actions ayant une portée personnelle ou rémunératrice et entrant dans le cadre scolaire ou de la formation professionnelle. Prochains jurys en février, mai et octobre. Renseignements à la Mission jeunesse, 19, rue David-d'Angers, 02 41 05 45 68.

L'AGGLO EN BREF

Angers-Marcé se tourne vers Lyon. L'agglomération lance un appel d'offres pour la mise en place d'une ligne régulière desservant l'aéroport de Lyon à partir d'Angers-Marcé. Les passagers pouvant ensuite embarquer à destination de toute l'Europe. L'objectif est de remplacer la ligne avec Clermont-Ferrand qui remplit actuellement cette fonction. En effet, le rôle de relais européen de l'aéroport auvergnat semble de plus en plus compromis. Les réponses, en particulier les exigences, des compagnies aériennes seront étudiées à la loupe. Ensuite, l'Agglomération décidera si une liaison régulière de passagers est maintenue à l'aéroport angevin.

CAPUCINS, VERNEAU

Au théâtre, ils sont montés au p

Des dessous de la scène au "paradis" [1], des gens du quartier ont tout visité du théâtre. Le groupe comprenait deux habitants, cinq personnes de l'Unité d'évaluation pour les traumatisés crâniens (UEROS), située plateau des Capucins et des stagiaires de Promo Jeunes formation. L'occasion de faire connaissance d'un lieu dont on ne connaît, en général, au mieux que la salle. *"Je suis venu plusieurs fois. En décembre, j'ai vu* Les Joyeuses Commères de Windsor, *c'était très bien"*, commente Jean-François Piou. Habitant de la cité comme toute sa famille, jusqu'à son entrée récente en maison de retraite, il participe assidûment aux sorties culturelles proposées dans le cadre de la charte Culture et Solidarité.

La visite est aussi une représentation. Le groupe est guidé par "Sylvie", drôle de fantôme qui se vante de hanter le théâtre depuis deux cents ans… rôle tenu avec délectation et talent par la comédienne Marie Gaultier[2]. Dès sa première apparition, poudrée de blanc, la perruque de guingois et en tenue d'époque, elle transforme les visiteurs en spectateurs, et même un peu en acteurs. Sans quitter un instant son personnage, elle raconte l'histoire du théâtre, en tant qu'art et en tant que lieu. Du parterre, le groupe passe au "paradis", puis explore les coulisses : régie, cintres, loges, sous-sol… *"Je n'avais pas revu le théâtre depuis sa rénovation et je ne connaissais pas du tout les parties techniques, c'est passionnant"*, commente Ginette Desbois, autre habitante de Verneau.

De plus en plus interactive, la visite-spectacle trouve son apogée à la fin, sur scène. Ce sont les visiteurs qui jouent, équipés d'un masque, les projecteurs dans les yeux, "Sylvie" faisant office de souffleur.

Tous sont ravis de l'aventure, particulièrement les participants de l'UEROS. *"Pour la plupart, nous ne sortons plus depuis notre accident, nous sommes coupés des gens, ils nous confondent avec*

Thierry Bonnet

Des ors de la grande salle aux cintres, les habitants ont tout visité du Grand-Théâtre.

GRAND-PIGEON, DEUX-CROIX, BANCHAIS

Le plateau sportif Montaigne ré

Thierry Bonnet

Sur le plateau sportif Montaigne, pose des clôtures.

La Ville rénove entièrement les 5 200 m² du plateau sportif à proximité du collège Montaigne. La surface des terrains de tennis et de basket a été refaite à neuf et va être recouverte d'une couche de "souplesse", plus agréable pour jouer et amortissant mieux les bruits de balles. Désormais, il est possible de jouer sur deux terrains en même temps au basket, au tennis ou au volley. Juste à côté, le terrain de foot en "stabilisé" a également été remis en état. À l'occasion de cette opération, ont été créées une surface multi-jeux et une piste d'athlétisme comprenant trois couloirs en ligne droite et un sautoir en longueur. Afin de mieux isoler l'ensemble de l'avenue Montaigne toute proche, une bande de plantations a été réalisée. Les travaux, qui ont démarré début décembre, se sont achevés fin janvier. Il ne reste plus qu'à déposer la couche de "souplesse" sur les terrains de tennis et de basket, ainsi que sur la piste d'athlétisme. En effet, il faut des conditions météorologiques peu humides pour la mise en place de cette surface. Le projet, d'un coût de 160 000 E, a été mené en concertation avec les professeurs de sport du collège Montaigne. Les élèves de l'établissement seront évidemment utilisateurs de cet équipement, également ouvert au quartier, en particulier aux jeunes des résidences avoisinantes. Enfin, bordant le plateau

Thierry Bonnet

aradis

des attardés mentaux, déplore Jocelyne. *Nous sommes à l'UEROS pour reprendre une vie normale et un travail adapté à nos capacités. Alors, cela fait du bien de sortir, mêlés à des habitants du quartier. Et de rire !"* ■

(1) Plus haut balcon, appelé aussi "poulailler".
(2) Elle est également la conceptrice de cette visite théâtralisée, mise en scène par Nicolas Berthoux et proposée par le Nouveau Théâtre d'Angers.

en bref

Carnaval nocturne le 27 mars.
Rendez-vous à 21 h à la MPT de Verneau. Contact : 02 41 73 44 22.

pratique

Mairie : *1, rue du Général-Lizé, 02 41 35 07 12.*
Lundi et vendredi, 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30. Mercredi et jeudi, 9 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30.

Permanences des élus
Maison des services publics, 02 41 35 07 12
- Mme TOMBINI, 3 mars de 10 h 30 à 12 h
- M. HOUDBINE, 13 et 27 février de 10 h à 11 h 30

nové

sportif, un parcours piétonnier sera aménagé à l'avenir permettant de relier l'avenue Montaigne à la rue La Révellière. ■

pratique

Permanences des élus
Maison de quartier, 02 41 60 83 43
- M. CASTEL, 27 février de 11 h à 12 h et 4 mars de 15 h à 16 h

Centre Marcelle-Menet, 02 41 96 12 00
- Mme POUPIN, 10 février de 11 h à 12 h
- Mme LEBEUGLE, 18 février de 18 h à 19 h

BELLE-BEILLE

Du marché à l'engagement associatif

Albert

René Barrault a contribué à trouver un bon emplacement pour le marché, place Marcel-Vigne.

Au marché de la place Marcel-Vigne, la silhouette, la barbe et la bonhomie dynamique de René Barrault sont bien connues. Ainsi que son sens de la famille. *"Ma grand-mère faisait déjà le marché du quartier,* confie-t-il. *Nous y sommes parfois à trois générations, avec ma mère et ma fille !"* Il a également succédé à sa mère dans l'entreprise familiale d'horticulture, production et vente directe de fleurs et légumes, située elle aussi à Belle-Beille. C'est dire si le quartier lui tient à cœur. Aussi, quand il a fallu regrouper sur un même site les deux petits marchés du quartier, qui étaient en perte de vitesse, il n'a pas hésité à agir, avec deux autres commerçants. Ils ont cherché l'emplacement idéal et, le 7 avril 2000, le marché s'installait place Marcel-Vigne, où il fonctionne finalement bien.
Cette mobilisation a amené René Barrault à s'investir dans la vie du quartier. *"Pour m'occuper du marché, je suis allé voir les associations. C'est à ce moment là que je suis entré au Pôle de quartier, qui venait de se créer. La présidente d'alors, Anne-Marie Delhumeau, était une de mes clientes régulières".* Aujourd'hui, René Barrault siège au conseil d'administration du Pôle, en tant qu'habitant. Il a participé aux réunions de concertation sur l'aménagement de la Maison de l'étang. Il fait également partie du comité de pilotage de la préparation du cinquantenaire du quartier [1], et s'est présenté au collège habitants du conseil consultatif de quartier. Il y est suppléant. Il siégera donc aux réunions, mais sans pouvoir voter. En revanche, il pourra s'exprimer et agir. ■

(1) Avec notamment une grande manifestation populaire en juin.

La Maison de l'étang ouverte tous les jours

Inaugurée le 20 novembre, la Maison de l'étang a pris sa vraie dimension depuis le 21 janvier, avec l'installation de l'antenne de la Régie de quartiers. Messaouda Boubenghour accueille les habitants trois jours par semaine [1]. Elle peut informer sur les services de la Régie mais aussi sur les autres associations du quartier. Cette implantation va permettre de relancer voire développer la Bricothèque, la location de matériel de camping et l'éducation canine. Téléphone, aux heures de permanences : 02 41 35 00 52.
La Maison de l'étang est également ouverte mardi et jeudi, de 10 h à 17 h, pour les réunions du Réseau d'échanges de savoirs. Distributions alimentaires de Saint-Vincent-de-Paul un jeudi sur deux, sur inscription. ■

Thierry Bonnet

L'équipe de la Maison de l'étang à côté de Nathalie Rabasse : Annette Bruyère (Réseau d'échanges), Messaouda Boufenghour, Hamid Rouini et Nathalie Viot.

(1) : lundi, 13 h 30 - 17 h 30 ; mercredi, 8 h 30 - 12 h 30 et 14 h - 17 h 15 ; vendredi, 14 h - 17 h 15.

en bref

Recherche personnes motivées
pour réaliser une structure autour du thème choisi pour le carnaval : "Les Belles Bêtes de Belle-Beille". Contact : centre Jacques-Tati, 02 41 48 51 90.

pratique

Mairie : *5, rue Eugénie-Mansion, 02 41 48 12 81.*
Lundi, 14 h - 17 h 30, mardi et vendredi, 10 h - 12 h 30, mercredi, 9 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30, jeudi et samedi, 9 h - 12 h 30.
Rencontrer les élus :
- Mme PRODHOMME, 6 mars de 10 h 30 à 12 h
- M. CARRÉ, 14 février de 10 h 30 à 12 h
- M. LIMOUSIN, 21 février de 10 h 30 à 12 h
- Mme PETIT-JEAN, 28 février de 10 h 30 à 12 h

ROSERAIE

Vibrascène à Jean-Vilar les 13 et

Faire revenir les musiques actuelles au centre Jean-Vilar. Voilà l'objectif que remplit depuis bientôt un an Vibrascène, dont la troisième édition se tiendra les 13 et 14 février. Avec l'ouverture du Chabada il y a dix ans, ce type de concerts avait disparu de la programmation. Pourtant, Jean-Vilar fut le haut lieu du rock angevin à la fin des années 80 et au début des années 90. *"Avec Vibrascène, nous ne rentrons pas en concurrence avec le Chabada,* expliquent Christophe Passemard et Cécile Dupont, animateurs culturels. *Il s'agit d'offrir un tremplin musical à de jeunes groupes locaux n'ayant pas facilement accès à de vraies salles de concert."*

La programmation et l'organisation de l'événement sont confiées à un collectif de huit lycéens et étudiants réunis sous l'appellation d'Agence Too Mix. C'est donc Caroline, Clémence, Guillaume, Jean-Marie, Lise-Anne, Morgane, Pauline et Vir-

Les jeunes de l'Agence Too Mix, organisateurs de Vibrascène.

Thierry Bonnet

LAC-DE-MAINE

Pour ses vingt ans, le "Canard Laqué" change de p

Créé en novembre 1984, le bulletin d'information des habitants du Lac-de-Maine a été initié par les membres des associations du quartier, adhérents de l'Interassociation. À l'époque, ce mensuel, composé uniquement d'un recto-verso, s'appelait "Informations du Lac-de-Maine". Sous l'impulsion d'un comité de rédaction, il avait pour objectif d'informer les habitants des différentes activités des associations mais aussi de la maison de quartier. En 1999, le bulletin d'information a pris un nouvel envol : le logo et la présentation ont été modifiés. "Le Canard Laqué" était né. Pour la petite histoire, plusieurs noms avaient été proposés tels "Le couic", "La bulle du lac", "La plume du lac", "Le Canard à plume", "le tam-tam du lac"… Depuis, "Le Canard Laqué" a évolué. Il n'y a plus de comité de rédaction. Une seule personne, Florence Lebreton (responsable de l'information et de la communication et, par ailleurs, médiatrice culturelle) est désormais en charge de la conception et de la réalisation du bulletin. *"Ce sont les associations qui nous fournissent directement leurs articles. Parfois, nous en avons trop, car les associations ont un réel désir de communiquer auprès des habitants".*

Chaque mois, ce sont près de 4 000 exemplaires qui sont publiés et distribués. En 2004, le célèbre palmipède du Lac-de-Maine aura droit à un "lif-

Florence Lebreton, chargée de la réalisation du Canard Laqué.

Thierry Bonnet

14 février

ginie qui ont fait la sélection des formations à l'affiche. Et ceci parmi la trentaine de démos envoyées par les groupes. *"Nous n'en avions reçues qu'une douzaine lors de l'édition précédente"*, se réjouit Guillaume. *Preuve que la formule fonctionne et que le tremplin commence à faire son trou dans le paysage musical. Tous les styles ont droit de cité : rock, pop, hardcore, techno, électro…"*, précise Clémence. Avec, pour chaque soirée, trois groupes sélectionnés et une formation plus confirmée. Les spectateurs seront ensuite invités à voter pour leur groupe préféré et le vainqueur empochera un prix d'un montant de 760 E.

Quant au public, il répond jusqu'ici présent. Le dernier rendez-vous en octobre avait accueilli plus de trois cents spectateurs. Les organisateurs ont donc décidé de faire un nouveau pari : non plus une, mais deux soirées proposées aux amateurs de décibels. Décidément, l'Agence Too Mix n'hésite pas à prendre des risques.

Programme : vendredi 13, Puke From God (rock alternatif), Dadla (pop rock ska), Palantime (punk), l'invité Ultimatum (rock français). Samedi 14, Eileen (cold wave), Run (fusion metal techno), l'invité Dahlia (chanson pop rock), Djakanfah (dub).
Entrée : 2 E par soirée.

en bref

Animations d'écriture spontanée un jeudi par mois de 16 h à 18 h, bibliothèque municipale Jean-Vilar. Tél.: 02 41 66 53 24.

pratique

Mairie : *6, square des Jonchères, 02 41 66 47 40. Lundi, 14 h - 17 h 30, mardi, 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30, mercredi, jeudi et vendredi, 9 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30, samedi, 9 h - 12 h 30.*

Permanences des élus
- Mme SOLÉ, 19 février et 4 mars de 10 h 30 à 12 h sur rendez-vous
- M. BÉATSE, 14 et 18 février de 10 h 30 à 12 h

lumage

ting" : la commission information et communication travaille sur un projet de remaniement du bulletin qui se voudra plus convivial. Une mise en page différente, de nouvelles rubriques, des reportages, des témoignages pourront y faire leur apparition. Le souhait de la commission est d'impulser un second souffle afin de toujours mieux communiquer avec ses lecteurs. C'est dans cet esprit que l'Inter-association du Lac-de-Maine lancera très prochainement son site Internet. Il sera alors possible de consulter toutes les activités de la maison de quartier et des associations, ainsi que le sommaire de chaque numéro du journal. Après les eaux tranquilles du lac de Maine, le "Canard Laqué" surfera sur la vague Internet. ■

Inter-Association du Lac-de-Maine, 40, rue de la Chambre-aux-Deniers ; Tél. : 02 41 48 05 40 (Contact : Florence Lebreton)

pratique

Mairie : *Place Guy-Riobé, 02 41 73 37 04. Du lundi au vendredi, 14 h - 17 h 30, samedi, 9 h - 12 h 30.*

Permanences des élus
- Mme VÉRON, 21 février et 6 mars de 10 h 30 à 12 h
- M. MARTIN, 14 février de 10 h 30 à 12 h
- M. CARRÉ, 28 février de 10 h 30 à 12 h

CENTRE-VILLE, LA FAYETTE

À la Balle au Bond : on écoute les enfants

Thierry Bonnet

Marie-Hélène Michel, permanente de la Balle au Bond.

L'association "l'Enfant dans la Cité" est essentiellement connue pour son action au sein de la Maison Chouette. Ce lieu d'accueil et d'échanges destiné aux enfants jusqu'à 4 ans et à leurs parents, a vu le jour en 1990. Dix ans plus tard, cette expérience a conduit les accueillants de l'association à étendre leur réflexion pour les enfants de 4 à 6 ans, en partant du constat suivant : en dehors du système scolaire classique ou de lieux d'activités spécifiques, il n'existe pas de structure pour accueillir ces enfants dans un lieu qui leur soit propre. En outre, passé 4 ans, les enfants qui avaient fréquenté la Maison Chouette n'avaient plus la possibilité de poursuivre leur expérience. Cette réflexion a conduit l'association à proposer l'ouverture d'un "lieu de conversation". Financé par la Ville, le Département et la CAF, le projet de la "Balle au Bond" a mis trois ans avant de se concrétiser. Pour sa phase de démarrage, l'association a obtenu une subvention de la Fondation de France, qui lui a permis d'assurer la promotion du projet (affichettes et cartes postales). Le 4 novembre, "La Balle au Bond" a ouvert officiellement ses portes. Cet espace d'échanges et de rencontre est un lieu de conversation pour les enfants. Pour Martine Gauthron et Marie-Hélène Michel, à l'origine de l'association, *"il est indispensable d'écouter ce que les enfants ont à dire. Il n'est pas nécessaire d'avoir un langage développé pour exprimer ce qu'ils veulent nous faire comprendre"*. Le but de "La Balle au Bond" est d'essayer de lancer une conversation à partir des vécus de chacun, de ses rêves, de ses questions, de ses appréhensions. Pendant les permanences, les accueillants sont à l'écoute des enfants et mettent à leur disposition des supports matériels (livres, crayons, pâte à modeler) pour leur permettre également de s'exprimer d'une autre façon. Pour les accueillants, il est essentiel de favoriser cette écoute et cet échange entre les enfants, *"respecter l'enfant comme une personne."* L'association souhaiterait à l'avenir rendre ce projet itinérant, en posant la "Balle au Bond" de temps en temps dans d'autres quartiers. ■

MB

La Balle au Bond, association "l'Enfant dans la Cité", 5, rue Saint-Exupéry. Tél. : 02 41 24 01 07
Permanences : mardi de 16 h 45 à 18 h 45 ; mercredi de 16 h à 18 h.

en bref

Concours de danse, tout public, toutes danses. Le 6 mars à 20 h à Angers Centre Animation. 5 . Tél. : 02 41 86 05 05.

Concours de tarot, le 28 février à 13 h 30. 10 à 15 . Contact : Angers Centre Animation, 02 41 86 05 05.

Après-midi dansant, avec Angers Centre Animation, le 26 février à 14 h 30. 3 . Tél. : 02 41 86 05 05.

Concert de musique classique arabe, 20 h 30, le 5 mars à la chapelle des Ursules. 8 . Contact : 02 41 54 81 49.

pratique

Mairie : *bd de la Résistance-et-de-la-Déportation, 02 41 05 40 00.*

Permanences des élus
- Mme CLÉMOT-STRELISKI, 1er mars de 11h à 12 h
- M. LANGLOIS, 14 février de 10 h 30 à 12 h
- M. LEBOUC, 21 et 28 février de 10 h 30 à 12 h (sur RDV)

JUSTICES, MADELEINE, SAINT-LÉONARD

Le club photo de la Madeleine expose au Trois-Mâts

C'est en mètres de pellicules développées que se compte l'âge du club photo de la Madeleine. Apparu à la fin des années 70, ce club fait partie des diverses activités proposées par l'Association des habitants Saint-Léonard, Justices, Madeleine. Fort d'une trentaine d'adhérents, il est ouvert à tous, habitant ou non du quartier. Outre ses permanences hebdomadaires (le vendredi à partir de 20 h 30) où chacun vient s'adonner à sa passion en cherchant parfois conseil auprès des plus chevronnés, il propose tous les quinze jours, des rendez-vous à thème. Les adhérents organisent également de temps à autre des sorties photographiques et touristiques dans une ambiance très conviviale. Comme chaque année, le club photo de la Madeleine organise une "exposition-concours" au Trois-Mâts. Initiée en 1985, cette manifestation se décline en deux parties. D'une part, l'exposition en elle-même où le visiteur pourra découvrir les photos des adhérents. D'autre part, le concours dont le déroulement a été quelque peu modifié. Auparavant, le thème de la future exposition était choisi sitôt celle en cours terminée. Les participants au concours (qui sont également adhérents au club) pouvaient présenter deux photos. Cette année, chaque participant pourra en présenter quatre en couleur ou quatre en noir et blanc, voire les deux, sur un thème qu'il aura choisi. Les visiteurs voteront et éliront leur photo préféré. Les participants commencent dès maintenant à préparer et parer leurs clichés de leurs plus beaux atours: encadrement, passe-partout, marie-louise… En 2002, l'exposition avait rassemblé plus de quatre cents visiteurs. L'an dernier, près de 120 clichés avaient été présentés à l'exposition et au concours. En 2005, le club photo de la Madeleine fêtera les vingt ans de son exposition-concours. ■

MB

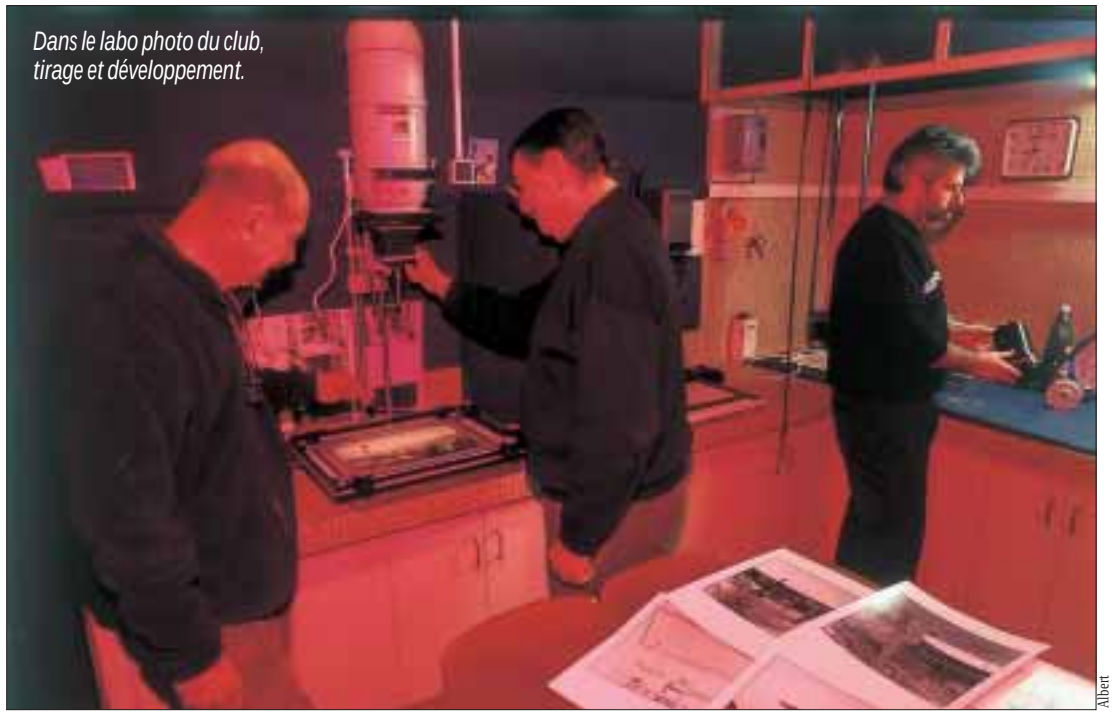

Dans le labo photo du club, tirage et développement.

Albert

Exposition Club photo de la Madeleine au Trois-Mâts, 42, place des Justices, 02 41 79 14 40.
Du 1er au 7 mars. Gratuit.

pratique

Mairie : *Le Trois-Mâts, 42, place des justices, 02 41 79 14 40. Mardi, 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30, mercredi, jeudi et samedi, 9 h - 12 h 30, et vendredi, 10 h - 12 h 30.*

Permanences des élus
- *M. CHIRON, 21 février et 6 mars de 10 h 30 à 12 h*
- *Mme ROLAND, 11 et 25 février de 10 h 30 à 12 h sur rendez-vous*

SAINT-SERGE, NEY, CHALOUÈRE

La place Ney, nouveau pays de Cocagne

Thierry Bonnet

Anne (à droite) détaille le contenu du panier d'Hélène : poireaux, navets, panais…

Un panier de légumes bio chaque semaine, pratiquement à domicile, c'est désormais possible. Le Jardin de Cocagne angevin, association d'insertion par le maraîchage [1], vient d'ouvrir une permanence de livraison à la maison de quartier [2]. Deux jardinières, Ghislaine et Anne, sont présentes tous les mercredis.

En décembre, lors d'animations pour faire découvrir le Jardin aux habitants, elles accueillaient les visiteurs avec une soupe de leur confection. *"Nous avons eu beaucoup de succès*, se réjouit Ghislaine. *Les gens posaient des questions, s'intéressaient à notre travail au jardin, c'était très agréable"*. L'association a choisi de diffuser ses produits à la maison de quartier, car c'est un lieu de contact. Des animations avec dégustation d'un plat de légumes sont proposées une fois par mois. Le 7 janvier, jour de la première distribution, dix personnes étaient abonnées. Elles étaient vingt le 21, grâce au bouche à oreille. Chaque fois, les jardinières remettent à chacun son panier, préalablement préparé sur le site de maraîchage. Le contenu change chaque semaine et il est toujours accompagné d'une recette. *"Cela amène à découvrir certains légumes et des façons différentes de cuisiner,* apprécie Hélène, nouvelle adhérente. *C'est aussi une autre forme de consommation, nous savons que notre achat permet à des personnes de se remettre au travail. En plus, il y a la qualité bio, à deux pas de la maison !"*

Dès le premier jour, des adhérents qui se connaissent un peu ont décidé de s'organiser : une jeune femme rarement libre au moment des livraisons a confié à un couple plus disponible le soin de prendre ses paniers, qu'elle viendra chercher à domicile. C'est un lien de plus entre les habitants du quartier. ■

(1) Quarante-quatre personnes y travaillent actuellement, en contrat emploi solidarité.

(2) Cela se fait à Belle-Beille et à Monplaisir depuis avril et la formule démarre aux Justices.

Distribution le mercredi, de 16 h à 18 h, maison de quartier Saint-Serge. Abonnements à 7, 10 ou 15 par semaine. Contact : Jardin de Cocagne, 02 41 93 19 19.

pratique

Maison de quartier :
9, rue Duboys, 02 41 43 28 13.

Permanences des élus
- *Mme BERNARDIN, 18 février et 3 mars de 18h à 19 h*
- *M. DULONG, 14 et 28 février de 10 h 30 à 12 h*

MONPLAISIR

Éco-panier au service des plus démunis

Thierry Bonnet/Archives

L'histoire d'Éco-panier commence en 1985. Un comité de bénévoles met en place une distribution de colis alimentaires devenant ainsi l'un des relais de la Banque alimentaire nouvellement mise en place. En février 1996, les bénévoles ont l'idée de créer un service supplémentaire pour offrir une alternative que celle du colis ou du don entièrement gratuit : l'épicerie sociale "Éco-panier" était née, subventionnée par la Ville, le Conseil général, la CAF et le CCAS. Depuis sa création, l'association travaille en étroite collaboration avec une assistante sociale.

Le principe d'Éco-panier, unique épicerie sociale à Angers, est basé sur une participation minime des bénéficiaires calculée selon des quotients familiaux précis. Les familles du quartier Monplaisir peuvent se rendre tous les lundis et mardis après-midi (les trois premières semaines du mois) à l'épicerie sociale et y faire leurs achats. Trente-huit produits de première nécessité y sont proposés (sucre, café, lait riz…). La participation demandée pour une personne est de 1,60 e. Cette somme permet d'acheter quatre à cinq articles chaque mois. Les produits sont achetés par les bénévoles de l'association auprès d'une grande surface et revendus à 25 % de leur valeur.

Parallèlement à cette activité, "Éco-panier" continue de distribuer des colis alimentaires gratuits pour les familles à très faibles revenus. Livrés chaque jeudi matin par la Banque alimentaire, ils sont distribués les jeudis et vendredis après-midi.

Au sein de cette association, dix-huit bénévoles dont l'engagement et le dévouement sont entiers. Parmi eux, Marie-Madeleine Rocher, présidente de l'association : *"Nous accueillons 104 familles, ce qui représente près de 400 personnes"*. Depuis peu, "Éco-panier" reçoit également une trentaine de ménages demandeurs d'asile qui sont logés à proximité au centre d'accueil des demandeurs d'asile. Depuis quatre ans, "Éco-panier" a ajouté une corde à son arc : la vente de vêtements d'occasion. *"Avec l'argent collecté, nous avons pu offrir des colis de Noël comprenant quelques douceurs, du chocolat, de la confiture, du café…"*

Il arrive de temps à autre que des bénéficiaires deviennent eux-mêmes bénévoles de l'association. *"Et puis il y a ceux qui reviennent parfois nous voir pour nous apprendre qu'ils ont trouvé un emploi !"*. ■

MB

Éco-Panier, 75, route de Briollay. Tél. : 02 41 60 16 32 (contact : Marie-Madeleine Rocher)

en bref

Nouvelle permanence CPAM de Monplaisir : 1er et 3e mercredis de chaque mois de 9 h à 12 h 30.

"Comment peut-on être Français", film, le 27 février à 14 h, salle Pluton (MPT Monplaisir).
Contact : 02 41 43 84 09.

pratique

Mairie : *7, rue de Normandie, 02 41 27 22 60. Lundi, 14 h - 17 h 30, mardi et vendredi, 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30, mercredi et jeudi, 9 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30, samedi, 9 h - 12 h 30.*

Permanences des élus
- Mme Sallé, 20 février et 5 mars de 10 h 30 à 12 h sur rendez-vous
- Mme Tamtouir sur rendez-vous

DOUTRE, SAINT-JACQUES, SAINT-LAZARE

À la maison de quartier, on construit un robot

Boulons, fils, câbles, ampoules… à la maison de quartier Saint-Jacques - Saint-Nicolas, ça bricole dûr. Les jeunes créent une étrange créature: un robot rugbyman, qui prendra part le 6 mars aux épreuves régionales du "Trophées E = M6". Cette année, la manifestation se déroule à Angers. Ce véritable défi ludique et technologique pour les 7 - 18 ans est proposé par l'association Planète Sciences et M6 *(lire page 6)*.

Depuis trois ans, la maison de quartier y participe. Tout a commencé en septembre avec la mise en place d'un atelier. Les jeunes y ont appris les rudiments de la robotique. En octobre, Planète Sciences a envoyé aux participants un cahier des charges précis et le thème choisi. Cette année : le "coconut rugby", une aire de jeux avec des ballons de rugby miniatures. Les robots s'affronteront en 1 mn 30 et devront marquer le plus grand nombre d'essais possibles.

Albert

Avec l'aide de David N'Daye, animateur, les jeunes construisent leur robot.

Les mardi et vendredi soir, deux groupes de jeunes se retrouvent depuis octobre avec un animateur. *"Cette année, l'accent est surtout mis sur la mobilité des robots*, précise Abdellatif El Bahri, responsable du secteur jeunesse. *Il faut tester le moteur pour les roues et fabriquer un système très performant pour les bras"*.

Ce défi permet aux jeunes d'appréhender la robotique de façon moins austère. L'imagination ne connaît pas de limite : la télécommande ressemblera à un ancien coffret de perceuse électrique ! *"Il y a beaucoup de récupération pour le matériel, on est même allés à la déchetterie pour trouver des petits composants"*.

Certains jeunes participants sont par ailleurs en soutien scolaire. Le Trophée leur permet de passer de la théorie à la pratique. C'est également un véritable défi où imagination, créativité et *fair play* sont les maîtres mots. Chaque équipe concourt dans un esprit sportif, avec une seule idée en tête : se concentrer sur les performances de son robot et gagner ! ■

pratique

Mairie : *47, rue Saint-Nicolas, 02 41 87 21 61.*
Mardi et vendredi, 10 h - 12 h 30, mercredi et jeudi, 9 h - 12 h 30.
Permanences des élus
- M. Rotureau, 6 mars de 10 h 30 à 12 h
- M. Belot, 14 et 28 février de 10 h 30 à 12 h
- Mme Tombini, 18 février de 14 h à 15h
Maison de quartier : *41, rue Lionnaise, 02 41 24 89 10.*

Depuis vingt ans, 22 000 prêts à l'Artothèque

La galerie de prêt met l'art contemporain à la portée des Angevins depuis 1984. Son 20e anniversaire est célébré par une grande exposition.

>ÉVÉNEMENT

Solange Abaziou

En décembre, les abonnés de l'Artothèque ont découvert l'œuvre de Frédéric Bouffandeau, dans les locaux de la rue Bressigny.

Des œuvres exposées en guise de bougies d'anniversaire : l'Artothèque fête ses vingt ans avec le public. *"Le titre de l'exposition,* "L'Empereur, sa femme et le petit prince", *tiré d'une comptine, évoque le déplacement,* explique Joëlle Le Bailly, la responsable. *L'Artothèque se déplace salle Chemellier et les œuvres se déplacent aussi : pendant la seconde partie de l'exposition, elles pourront être empruntées par les Angevins. L'idéal serait que, le dernier jour, la salle soit vide !"*

L'exposition présente une centaine d'œuvres, pour donner une idée de la variété de l'ensemble de la collection : photos sur le thème du paysage, peintures, estampes peintes, collages… Dont une réalisation exclusive, sur commande, de Catherine Harang : l'an dernier, elle a placé ses créations chez des abonnés et a photographié les intérieurs ainsi ornés.

Car la raison d'être des œuvres de l'Artothèque n'est pas de rester dans les réserves, mais d'être accrochées au domicile des amateurs d'art. C'est bien l'intention qui a présidé à sa création, en 1984. Le ministre de la Culture, Jack Lang, souhaitait décentraliser l'art en régions. Il a institué les Fonds régionaux d'art contemporain (FRAC) et proposé aux villes qui le souhaitaient la création d'une galerie de prêt. L'adjoint à la culture de l'époque, Gérard Pilet, n'a pas hésité et a convaincu le maire, Jean Monnier. Le ministère a octroyé un budget d'acquisitions de 200 000 F pour démarrer la collection et la Ville 40 000 F.

Aujourd'hui, le budget d'acquisition attribué par la municipalité est de 15 000 par an. Des œuvres nouvelles sont achetées constamment. Joëlle Le Bailly effectue une présélection et une commission d'achat se réunit, une fois par mois, pour faire le choix. *"Peintures et photos représentent la création contemporaine,* considère Joëlle Le Bailly. *Nous achetons en priorité des œuvres des cinq à dix dernières années. Il s'agit en général d'artistes reconnus, mais une place est réservée aux jeunes artistes de la région. Notre mission est de les accompagner, de les soutenir, de leur faire rencontrer le public."*

Quelques chiffres soulignent l'expansion de l'Artothèque. Ainsi, la collection comporte actuellement huit cent quarante œuvres, de trois cent sept artistes différents. Près de vingt-deux mille prêts ont été effectués en vingt ans. Cent dix particuliers sont abonnés [1], mais aussi vingt-cinq collectivités, dont des établissements scolaires. Ce qui fait qu'au total près de six mille sept cents personnes sont en contact avec les œuvres prêtées. *"Nous avons un public jeune, d'autant que nous avons créé un tarif étudiant,* note Joëlle Le Bailly. *Ce sont des personnes actives, très engagées dans la vie sociale et ayant une consommation culturelle importante".*

Contact avec l'artiste

Pour eux, l'Artothèque est l'occasion de mieux connaître les œuvres des artistes contemporains et de varier les découvertes, sans avoir pour autant les moyens financiers pour acheter de nombreuses toiles. Il arrive que des abonnés, appréciant particulièrement une œuvre empruntée, rencontrent l'artiste, par l'intermédiaire de l'Artothèque et achètent une de ses productions. *"Nous formons des collectionneurs,* estime Joëlle Le Bailly. *En empruntant une œuvre, les abonnés se donnent l'occasion d'un contact direct avec l'art, d'une relation intime et sensible avec le tableau".* C'est important pour eux, au point que des abonnés ont proposé spontanément d'être présents à l'exposition anniversaire, pour informer le public et lui raconter ce que provoque le fait d'emprunter de l'art. *"Le moment du changement d'œuvres sur les murs de la maison, quand une toile ou une photo arrive après deux mois de familiarité avec une autre création, relance les conversations dans la famille",* commente Joëlle Le Bailly. ■

(1) Abonnements comptabilisés par famille.

"L'Empereur, sa femme et le petit prince", exposition du 6 mars au 25 avril, de 11 h à 19 h, salle Chemellier, entrée libre.
Artothèque, 75, rue Bressigny, du mercredi au samedi, 14 h-18 h.
Contact : Joëlle Le Bailly et Marie-Farouza Maximos, 02 41 87 26 46.

Rue Bressigny

Au début, la galerie de prêt était installée dans l'enceinte de l'école des Beaux-Arts. En 1986, elle a traversé la rue pour s'installer au 75, rue Bressigny, où elle se situe toujours. Depuis 1988, elle est sous la responsabilité du Nouveau Théâtre d'Angers (NTA), la Ville gardant la charge des locaux et du personnel. Les expositions se font au siège du NTA, place Imbach. Par contre, le prêt a toujours lieu rue Bressigny. De 1989 à 1999, la Caisse des dépôts et consignations a, au titre du mécénat, financé l'achat de nombreuses œuvres qui sont venues enrichir la collection.

Solange Abaziou

Exposition de Jacques Robert dans les salles du NTA la saison dernière.

L'opérette est de retour !

Albert

Éric Beauchet à l'intention de faire revivre l'opérette à Angers.

>SPECTACLE

Le charme de l'opérette est à nouveau sur nos scènes.
Le 28 février, les Angevins pourront voir *Le Pays du sourire,* de Franz Lehar, dans le cadre d'une programmation de trois spectacles sur la saison proposée par EB Organisation. Cette entreprise de spectacles a été fondée en 1999 par Éric Beauchet. *"Je faisais venir essentiellement des variétés et des chansonniers,* explique-t-il, *mais j'ai constaté qu'il n'y avait plus d'opérette à Angers. Je m'y suis intéressé et j'ai cherché des troupes qui la font vivre dans son authenticité, avec de vrais chanteurs lyriques qui soient également comédiens, un ballet, un chœur et un orchestre d'au moins quinze musiciens."*
Finalement, Éric Beauchet a choisi de travailler avec Renouveau lyrique productions (RLP), une troupe professionnelle lancée il y a une vingtaine d'années par le metteur en scène Emmanuel Marfoglia. Réputée, RLP tourne partout en France et dans les pays limitrophes. À son répertoire, une cinquantaine d'œuvres, dont sept ou huit sont proposées chaque année.
Pour la première saison, en 2002-2003, EB Organisation a fait venir *La Route fleurie*, de Francis Lopez, *La Périchole,* d'Offenbach, et *La Chauve-Souris*, de Johann Strauss fils. Les spectateurs ont apprécié et sont revenus plus nombreux dès la première représentation de cette saison : *La Belle de Cadix*, une autre création célèbre de Francis Lopez. *"Le public rajeunit de plus en plus,* se réjouit Éric Beauchet, *il y a même des étudiants intéressés. C'est important, car le but est de maintenir durablement ce genre musical à Angers. Nos tarifs sont les plus bas possible."*
La troisième opérette de la saison sera, le 23 avril, *Pas sur la bouche*, de Maurice Yvain, sur laquelle est basée le dernier film d'Alain Resnais. ■

***Le Pays du sourire*, de Franz Lehar, le 28 février, 15 h et 20 h 30 au centre de congrès. 34 , réservations Fnac, Carrefour, Géant.**

Patrice Hugues se dévoile

>EXPOSITION

Habituellement, plus la couleur d'un tissu est sombre, plus celui-ci est opaque. Avec la thermo-impression, c'est l'inverse. Patrice Hugues découvre en 1972 cet étonnant procédé utilisé dans l'industrie textile. Il saisit aussitôt l'intérêt que cela peut représenter. *"La thermo-impression dérange les perspectives, déstabilise le spectateur et ouvre des possibilités nouvelles pour jouer avec la lumière"*, explique l'artiste.
Son œuvre appelée *Les Anges* est assez emblématique. Elle se compose de deux grands tissus séparés d'1,5 m. Un ange est dessiné sur celui du fond tandis qu'au premier plan, son ombre apparaît sur un tissu blanc. La thermo-impression a rendu cette ombre transparente alors que le reste du voile est resté opaque. L'ange n'est donc visible qu'à travers la forme sombre.
Mariage de l'ange et du démon, du bien et du mal, de l'obscurité et de la lumière… les lectures possibles sont multiples. Patrice Hugues joue avec cette ambiguïté mais refuse d'offrir une interprétation toute faite : *"Je ne suis pas là pour délivrer un message mais pour susciter des réactions."*
L'artiste ne veut surtout pas d'un visiteur passif. Bien au contraire, il souhaite le voir bouger, changer de position et même, quand il s'agit de grands formats, pénétrer entre les voiles. *"Mes œuvres se regardent sous tous les angles et doivent donner envie d'être touchées."* Le tissu est en effet au cœur du travail de Patrice Hugues. Il est sa matière première et le trait d'union entre toutes ses créations. Historien de formation, l'artiste a réalisé de nombreuses recherches sur le sujet et beaucoup écrit sur le textile comme langage universel. Patrice Hugues met donc en scène voile, jersey, toile et dentelle. Il y imprime des photos, souvent sorties de son album de famille : sa femme en forêt, lui-même allongé sur des cailloux ou sa mère en robe blanche vue de dos. Ces personnages reviennent de manière récurrente au fil de ses trente années de création. Mais, selon la matière utilisée, le support choisi ou l'angle de vue, le ressenti est différent. Un même cliché peut ainsi offrir une sensation à la fois de bien-être et de malaise, de lointain et de proximité, de minuscule et d'infini, d'intimité et d'anonymat. C'est ce que veut l'artiste : déstabiliser le spectateur et l'accompagner dans ce qu'il appelle l' "entre d'eux".
La démarche de Patrice Hugues refuse les schémas simplistes et les manichéismes. *"L'époque actuelle est très confuse. Les tensions et les inégalités ne cessent de croître. Même si ce n'est pas prémédité, ce n'est pas un hasard si mes œuvres de cette année ont du grillage comme support. En fait, j'espère par mon travail offrir certaines ouvertures, encourager les gens à ne pas s'arrêter aux préjugés et donner envie d'aller voir un peu plus loin"*, conclut l'artiste. ■

Benoît Chanteloup

Albert

Patrice Hugues, ici entre les voiles de son œuvre Les Anges, *expose trente années de création au musée Jean-Lurçat.*

Jusqu'au 2 mai, exposition au musée Jean-Lurçat, *Des tissus et des voiles, présences vives*. Trente ans de créations de Patrice Hugues : œuvres textiles, installations, projection sur écrans textiles, vidéos… Tous les jours sauf le lundi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

>CINÉMA

jusqu'au 10 février
Les aventures de Naïca
De 3 à 7 ans. Courts-métrages roumains. 4,30 E. 13 h 45, Les 400 Coups.

11 au 17 février
La flèche bleue
Dès 3 ans. 4,30 E. 13 h 45, Les 400 Coups.

18 au 22 février
Corto Maltese

Dès 8 ans. 4,30 E. 13 h 45, Les 400 Coups.

25, 28 et 29 février
5 courts-métrages
Chaplin, Bowers, Keaton. Dès 4 ans. 4,30 E. 13 h 45, Les 400 Coups.

26 février
Les lutins du court-métrage
Sélection des meilleurs courts-métrages 2003. 20 h 30, Gaumont-Variétés.

>CONFÉRENCES

13 février
Deux étoiles sur une mitre
Par Jacques de Latrollière. Académie d'Angers. 16 h, hôtel de Livois, 6, rue Émile-Bordier.

20 février
Histoire de l'industrie textile en Anjou
Par Nadine Bulourde. Inscription au, 02 41 23 50 00. 5,50 et 7 E. 18 h, Angers Tourisme, place Kennedy.

23 février
Peinture : naissance et développement de l'abstraction
17 h, institut municipal.

Architecture angevine : le style Louis-Philippe
18 h 30, institut municipal.

24 février
De la plume au clavier, un quart de siècle de jeux de simulation
18 h 30, institut municipal.

Bible et littérature : satanismes littéraires
17 h 15, institut municipal.

25 février
Une société organisée, la ruche
18 h 30, institut municipal.

26 février
La Révolution en Bretagne
Difficultés d'un député du Finistère à la Convention et aux Cinq-cents, par Jean Queinnec. 15 h, UATL-ECA, 14, rue Pocquet-de-Livonnières.

John James Audubon
En anglais. 18 h 30, institut municipal.

L'accusé angevin face à ses juges au XVIIIe siècle
Par Stéphanie Blot-Maccagnan. Société des Études Angevines. 2,50 et 4,60 E. 20 h 45, La Godeline.

L'Europe, grande puissance ou marché ?
Par Franciscus Andriessen. Foi et Cultures. 20 h 30, centre Saint-Maurice, rue du Chanoine-Urseau.

27 février
Génétique, évolution de l'imagerie médicale, vieillissement, arthrose
Par les professeurs Rénier, Larget-Piet, Guntz, Fresneau, Brégeon, Mallet. Académie d'Angers. 14 h 30, hôtel de Livois, 6, rue Émile-Bordier.

27 et 28 février
Venise
Film de Guy Millier. Connaissance du Monde. 4 à 7,70 E. Le 27, à 14 h 30 et 18 h 30 ; le 28, à 14 h 30, 17 h 30 et 20 h 30, centre de congrès.

Histoire du cinéma : Eisenstein
18 h 30, institut municipal.

1er mars
Art et symbolique sacrée
Le Bestiaire, sources et représentations. Par Marie-Claude Rousseau. Présence des Arts. 5 E. 18 h 30, UCO.

2 mars
Architecture angevine : le style Louis-Philippe
17 h, institut municipal.

La rencontre amoureuse
18 h 30, institut municipal.

Un conte africain, étude de sa symbolique
20 h 15, institut municipal.

3 mars
Paysages d'origine glaciaire et périglaciaire
18 h 30, institut municipal.

4 mars
Dessins et peintures des grottes préhistoriques
Par Jean-Claude Rénier. Gratuit. 15 h, UATL-ECA, 14, rue Pocquet-de-Livonnières.

John James Audubon
En anglais. 18 h 30, institut municipal.

Les chanteurs de la Maîtrise reçoivent le quatuor Danel

La Maîtrise des Pays de Loire accueille le quatuor Danel, formation belge à la solide réputation internationale, pour un concert événement qui s'articule autour de quelques unes des plus belles œuvres de la musique sacrée du XXe siècle : la *Messe modale*, de Jehan Alain, entrecoupée de chants grégoriens ; les *Litanies à la Vierge Noire*, de Francis Poulenc ; *A ceremony of carols*, de Benjamin Britten et le quatuor n° 1, de Maurice Ohana.
Un programme original et de qualité qui témoigne de la filiation entre musiques anciennes héritées du Moyen-Âge et musique du XXe siècle.
Concert le 29 février à 15 h 30, à la cathédrale.
8 et 12 E. Réservations au 02 41 88 60 61.

Littérature africaine
Winnie et Nelson Mandela, visions croisées. 18 h 30, institut municipal.

5 mars
Histoire du cinéma : Howard Hawks
18 h 30, institut municipal.

11 mars
Vanités, cabinets de curiosités
Par Brigitte Pezard. Angers Musées Vivants. 5, 50 E. 14 h 30, hôtel de Livois, 6, rue Emile-Bordier.

>LECTURES

11 février
Contes
Dès 7 ans. Association Ra-Conte. Gratuit. 19 h 30, Le Trois-Mâts.

24 février
Arnaud Cathrine
Dans le cadre du Prix "J'ai lu, j'élis". Bibliothèque de Belle-Beille.

4 mars
Mickaël Ollivier
Dans le cadre du prix "J'ai lu, j'élis". Bibliothèque Monplaisir.

>MUSIQUE

12 février
On Stage
Les Skassos, Vesta Kom X, Lucid Ann. 3 E. 20 h 45, Le Chabada.

13 et 14 février
Vibrascène 3
Rock, hip hop, raga, dub, electro, fusion, metal, chanson. 2 E. 20 h 30, centre Jean-Vilar.

14 février
Maël, Jean-Phi Vergneau, Christobal, Henri, Léon et les autres
Chanson. 13 et 15 E. 20 h 45, Le Chabada.

22 et 27 février
Les larmes des anges, de Tavener

Philip Pickett

Airs de concert, de Mozart ; Requiem, de Fauré. Mhairi Lawson, soprano ; Jean-Sébastien Bou, baryton ; Ensemble vocal de Nantes, direction Paul Colléaux ; Philip Pickett, direction. ONPL.
10 à 25 E. Le 22, à 17 h et le 27, à 20 h 30, centre de congrès.

24 février
Eoliharpe
Concert gratuit. 19 h, Bibliothèque Toussaint.

26 février
Jamaïca All Stars
13 et 15 E. 20 h 45, Le Chabada.

27 février
Thomas Roussinot, piano
Improvisations. Gratuit. 20 h 30, conservatoire, 26, avenue Montaigne.

Ramblin'
Jazz. Soirée tapas. 19 h 30, Le Trois-Mâts.

28 février
Le pays du sourire
Opérette de Franz Lehar. 34 E. 15 h et 20 h 30, centre de congrès. (*lire page 25*).

Classe de violon et de hautbois du Conservatoire
Gratuit. 17 h, Grand-Théâtre.

Marc Perrone
Accordéon. 10 à 14 E. 20 h 30, Le Trois-Mâts.

29 février
Lorie
35 E. 18 h, Amphitéa.

Maîtrise des Pays de la Loire et Quatuor Danel
Musique sacrée du XXe siècle. 8 à 12 E. 15 h 30, cathédrale. (*Lire ci-dessus*).

Nane Kalm
et Ankie an der Meer
Duo hollandais. En espéranto. 3 à 5 E. 15 h, centre Jean-Vilar.

2 mars
Paul Personne

Blues. 26 et 28 E. 20 h 45, Le Chabada.

3 mars
Buck 65
8 E. 18 h - 22 h, Le Chabada.

5 mars
Jazz
5 E. 20 h 30, MPT Monplaisir.

Raul Paz et DJ Manolito
9 et 11 E. 20 h 45, Le Chabada.

5 au 7 mars
Autant en emporte le vent

Comédie musicale. 38 à 57 E. Le 5, à 20 h 30 ; le 6, à 15 h et 20 h 30 ; le 7, à 15 h, Amphitéa.

6 mars
Diam's
R'n'B. 15 et 17 E. 20 h 45, Le Chabada.

7 mars
Romano Pallottini, piano
Sonate en do majeur, de Haydn ; six pièces opus 118, de Brahms ; Miroirs, de Ravel ; pièces opus 33, de Schönberg. Les Voix de la Musique. 10 et 15 E. 17 h, chapelle des Ursules.

8 et 9 mars
Dorin et Lurie
Cymbalone et flûte de Pan. JMF. 2,5 E. Le 8, à 10 h 30 et 13 h 45 ; le 9, à 10 h 30, centre Jean-Vilar.

10 mars
Les petites faiblesses
Trio vocal a capella. Chansons tendres et insolentes, histoires regorgeant de curiosité buissonière. Journée internationale des femmes. Bons de soutien à partir de 9 ., 20h 30, théâtre Chanzy.

>OPÉRA

10 et 12 mars
Les Contes d'Hoffman
De Jacques Offenbach. Angers Nantes Opéra. 10 à 40 E. 20 h, Grand-Théâtre.

>THÉATRE

12 février
Le rêve d'Husky
Marionnettes. 2 et 4 E. 15 h, Angers Centre Animation, 15, rue Thiers.

20 et 21 février
Cravate Club
Cie Les Arthurs. 11 et 14 E. 21 h, La Comédie, 1, rue Cordelle.

24 février au 5 mars
Le voyage d'hiver
D'après Franz Schubert et Wilhelm Müller. NTA. 14 et 18 E. 20 h 30, sauf mercredi et jeudi, 19 h 30 ; relâche 26, 29 février et 2 mars. THV, Saint-Barthélemy.

26 au 28 février
Dom Juan
De Molière. Théâtre Messidor. 5 et 10 E. 20 h 30, centre Jean-Vilar.

26 au 29 février
La caisse en bois
Mise en scène, Hugues Vaulerin. Cie O'pihtis. 6,50 à 11,50 E. Du 26 au 28, 20 h 30 ; le 29, 17 h, théâtre du Champ-de-Bataille.

27 février
Cravate Club
(voir 20 février)

28 février
Le défi
Mise en scène Éric Métayer. Cie Les Arthurs. 24,60 et 29,60 E. 20 h 30, La Comédie.

29 février
Le dossier de Rosafol
Comédie de Labiche. ECA-UATL. 15 h, théâtre Chanzy.

2 au 27 mars
Bamako, mélodrame subsaharien
De Éric Durnez. Mise en scène, Claude Yersin. Création NTA. 14 et 18 E. 20 h 30, sauf mercredi et jeudi, 19 h 30 ; dimanche, 17 h ; relâche les 7, 8, 15 et 21 mars. Beaurepaire.

3 mars
Le dossier de Rosafol
(voir 29 février).

5 au 7 mars
Kilt ou double
Comédie de Patrick Stephan. Madeleine Théâtre. 5 et 6 E. Les 5 et 6, à 20 h 30 ; le 7, à 15 h, Le Trois-Mâts.

6 mars
Le journal d'une femme de chambre
D'Octave Mirbeau. Crisval Compagnie Organisation. 7 et 10 E. 20 h 30, centre Jean-Vilar.

11 mars
Les Gaïards en scène
Improvisation. 5 et 7 E. 20 h 30, L'Amphigouri.

>VISITES

9 au 20 février
Made in Angers
Les entreprises vous ouvrent leurs portes. (*Lire page 29*).

22 février
Beaucouzé et Saint-Jean-de-Linières
Par Jacques Rondeau. Inscription au, 02 41 23 50 00. 5,5 et 7 E. 15 h, mairie de Beaucouzé.

>EXPOSITIONS

Jusqu'au 13 février
Au jardin
Peintures, sculptures, installations de Choun Vilayleck, Olga Dupont et les Ateliers de la Saulaie. 9 h - 19 h, bibliothèque universitaire, 5, rue Le Nôtre.

Du 17 février au 5 mars
West Bengal, impressions de voyage
Photos de Brigitte Puxel. Du mardi au vendredi : 9 h - 17 h 45 ; samedi, 9 h - 12 h 30, Caisse d'épargne, boulevard Foch.

Du 18 février au 27 mars
Répliques
Peintures et dessins de Thierry Guyader. Du lundi au samedi, 9 h - 19 h, bibliothèque universitaire, 5, rue Le Nôtre.

Jusqu'au 29 février
Algérie, deux millions d'années
Les premiers habitants. 1 et 2 E. Du mardi au dimanche, 14 h - 18 h, muséum, rue Jules-Guitton.

Jean-Louis Rondeau
Nous avions attribué par erreur à Jean-Louis Rondeau une création de Yann Thoreau. Voici la bonne image. Peintures. Du mardi au samedi, 12 h - 19 h ; dimanche, 14 h - 18 h, Grand-Théâtre.

Du 1er au 7 mars
Club photo de La Madeleine
Exposition annuelle. 10 h - 12 h et 14 h-18 h (sauf lundi matin), Le Trois-Mâts. (*Lire page 20*).

Du 1er au 31 mars
En dedans
Dessins, gravures et poésies de Jacky Essirard. Lundi, 14 h - 17 h ; du mardi au vendredi, 9 h - 12 h et 14 h - 17 h, théâtre du Champ-de-Bataille.

Du 2 au 19 mars
Vitrine sur cour n° 5
Autour d'Alain Declercq. Du lundi au vendredi, 9 h - 19 h ; samedi, 9 h - 12 h, école des Beaux-Arts, 72, rue Bressigny.

Jusqu'au 6 mars
Sables
Créations de Jean-François Reymond. Jeudi, vendredi, samedi, 15 h - 19 h et sur R-V au, 02 41 86 93 62. Galerie Maulny, 11, rue de Brissac.

Du 6 mars au 26 avril
Fibres, ardoises et chocolat !
Photos, tissages, gravures, peintures de Rachel Gautier et Sylvie Jouve. En semaine, 9 h - 12 h et 13 h 30 - 18 h ; week-end, 14 h - 18 h, Maison de l'environnement.

Jusqu'au 21 mars
Surimono, images de célébration
Estampes. 1 et 2 E. Du mardi au dimanche, 10 h - 12 h et 14 h - 18 h, musée Pincé.

Francis Richard, regard d'un marcheur
Photographies au Mali, 1994 et 1996. 1 et 2 E. Du mardi au dimanche, 10 h - 12 h et 14 h - 18 h, musée Pincé.

Jusqu'au 26 mars
Orchidées - vanille
Terre des Sciences. Du lundi au vendredi, 9 h - 17 h, Maison de la technopole, 8, rue Le Nôtre.

L'eau douce
Gestion et protection de l'eau. Terre des Sciences. Du lundi au vendredi, 9 h - 17 h, Maison de la technopole, 8, rue Le Nôtre.

Jusqu'au 2 mai
Patrice Hugues
Des tissus et des voiles, présences vives, 1973-2003. 1,75 à 3,50 E. Du mardi au dimanche, 10 h - 12 h et 14 h - 18 h, musée de la Tapisserie contemporaine. (*Lire page 25*).

Jusqu'au 30 avril 2005
La mémoire des anneaux
Sept siècles d'enfermement. 6,10 E. Tous les jours, 10 h - 17 h 30, château.

Les étudiants font leur scène

Le 12e festival Les 3 coups de l'UCO se tiendra du 1er mars au 2 avril. Il proposera *Le sas*, de Michel Azama, les 8, 24 mars et 2 avril ; *Victor ou les enfants au pouvoir*, de Roger Vitrac, les 5, 22 et 31 mars ; *Le jeu de l'amour et du hasard*, de Marivaux, les 4, 13 et 30 mars ; *La cantatrice chauve*, de Ionesco, les 3, 15 et 26 mars ; *Arthur*, une création de Nathalie Ferron, les 10, 19 et 25 mars ; une lecture théâtralisée des *Contes*, de Maupassant ; ainsi que *Salomé*, d'Oscar Wilde, le 11 mars, avec Les Tréteaux, *et Football et autres réflexions*, de Christian Rullier, le 29 mars, avec l'ESEO. Des matchs d'improvisation les 9, 17 mars et 1er avril et un spectacle de danse contemporaine *Feedback*, les 3, 12 et 16 mars compléteront ce programme.

Billetterie dans le grand hall de l'UCO, à partir du 23 février.
4 et 5,50 E. Abonnements de 4 ou 6 places, de 10 à 25 E.
Spectacles à 20 h 30, amphi René-Bazin.
Renseignements : www.festivaldes3coups.fr.st

6e Transes culturelles de l'ENSAM, du 8 au 19 mars: théâtre, musique, danse, exposition d'arts plastiques. Au programme: le 8 mars, *Une table pour six*, d'Allan Ayckbourn ; le 9 mars, soirée dansante avec Boquette Rock ; le 10 mars, Festival Les 3 coups ; le 11 mars, soirée dub avec Dandy Dub Concept ; le 12 mars, concert rock avec Callypige, RAS, Dead Pop Club ; le 13 mars, concert électro avec Substrat ; le 15 mars, théâtre avec une troupe de l'INH ; le 16 mars, soirée afro avec Cavailaka ; le 17 mars, concert rock avec Trent, Klak'Doigt et Zel ; le 18 mars, *What story, what life !*, de Julie Gouygou par Les Tréteaux ; le 19 mars, concert avec Le Maximum Kouette, Stevo's Teen, Kiemsa et Gangunguru Sounds. En parallèle : exposition de peintures, sculptures et photos au cloître Ronceray.

Billetterie ENSAM, RU, FNAC (concert du 19 mars).
5 E (sauf le 9 mars, gratuit, et le 19 mars, 8 à 12 E).
Spectacles à 20 h 30, à l'ENSAM, sauf le 19 mars, au Chabada.
Renseignements au, 02 41 86 05 67 ou http://transq.gadz.org

Une maison créole à Angers

Au numéro 1 de la place du Lycée subsiste le rez-de-chaussée d'une maison qui étonna Angers : la maison dite "orientale", parfois "coloniale", qui devrait plus exactement être appelée "créole", à cause de ses origines.

Arch. mun. Angers, 4 Fi 2911

La maison créole vers 1900, à l'angle de la place du Lycée et de la rue Tarin.

>HISTOIRE

L'histoire commence

avec Louis-Charles Brochard, né en 1847 dans une famille de sept ou huit enfants, à Joué-Étiau. Vers l'âge de quinze ans, il fait son apprentissage chez un oncle charpentier de marine. Quelques années plus tard, Louis-Charles Brochard embarque pour le Venezuela, où il crée une entreprise d'abattage d'arbres et de charpente. Le dictateur Guzman Blanco le charge de construire les premiers ponts en bois sur les affluents de l'Orénoque.

À la Martinique

L'idée d'exporter des bois vers la Martinique, distante de 800 km, conduit notre Angevin à rencontrer le marin Louis Evariste, qui possède une entreprise de cabotage le long des îles de la mer des Caraïbes, puis à faire connaissance de sa fille Marie-Lucile. Séduit par la belle créole, il l'épouse à Fort-de-France le 7 décembre 1878. Le couple vit quelque temps au Venezuela, puis, l'Angevin s'en retourne dans son Anjou, avec sa jeune épouse. En 1885, les listes électorales portent la mention, ajoutée à l'encre rouge : "Louis Brochard, entrepreneur de travaux publics, avenue Moirin, maison Huré". Revenu fortune faite, il achète aussitôt un domaine viticole à Martigné-Briand et, le 11 février 1886, le numéro 1 place du Lycée à l'architecte Prosper Lemesle, dont l'épouse, Clémence Mauger, était aussi créole… Contrairement à ce que l'on croyait jusqu'à présent, la maison orientale n'a pas été édifiée en 1872 pour les Lemesle. L'angle de la rue Tarin et de la place, ancien hôtel de Nancy au XVIIIe siècle, a simplement été acheté par Clémence Mauger en 1871.

Les origines de propriété mentionnent que la maison du n° 1 a été édifiée par les Brochard, sur un terrain qui comprenait jardin, bâtiments d'habitation et de service, "en mauvais état". Quant à l'architecte, il reste pour l'instant inconnu. Serait-ce quand même Prosper Lemesle, bien qu'il soit dit "ancien architecte" dans l'acte de 1886 ? La maison est achevée en 1888. Dans ses souvenirs, la petite-fille du commanditaire évoque la date de "1889" qui serait inscrite sur le soubassement, près d'un soupirail de cave.

Un beau mariage : invités et badauds le 1er juin 1908 devant la maison créole. Coll. part.

Décor exotique

Quoi qu'il en soit, la conception de cette très originale demeure revient surtout aux Brochard. Toiture en terrasse, bow-windows ornés de vitraux, sculptures exotiques, vestibule au dallage timbré des initiales Brochard et Evariste, têtes d'animaux sauvages sur les barreaux de rampe de l'escalier, parquets de bois précieux, grands panneaux de peintures représentant la rade de Fort-de-France dans le salon : la maison devait rappeler les îles à ses propriétaires, du moins de façon très large, puisque les éléphants des consoles évoquent plutôt l'Asie ou l'Afrique. Le programme décoratif, en tout cas, correspond parfaitement à la mode de l'orientalisme, en pleine vogue à l'époque.

Louis-Charles Brochard disparaît prématurément en 1905, avant le mariage de sa fille Gabrielle, le 1er juin 1908, avec l'entrepreneur Marcel Laigle : événement mondain pour la maison créole, comme le montrent les photographies. La maison devient en 1920 propriété du couple Brochard-Laigle. Les Laigle, venus de Rouen dans les années 1870, avaient repris, et installé au 8 bis, boulevard de Saumur (emplacement de l'actuel Colisée, boulevard Foch), un commerce de fer et une fonderie de bronze et de cuivre. Celle-ci est transférée rue de la Madeleine, dans une ancienne usine textile, au début du XXe siècle.

L'inventeur du tourniquet

Marcel Laigle donne un nouveau souffle à l'entreprise en déposant au tribunal de commerce, à partir de 1922, les nombreuses marques de ses inventions dans le domaine de la robinetterie et de l'arrosage automatique. C'est le père du tourniquet, arroseur automatique à jets réglables et orientables qu'il baptise "Prospérité" ; de "Protée", la lance aux multiples jets sans accessoire ; du jet "Fait-tout" pour l'arrosage des jardins ; de "Girator", premier jet articulé destiné au lavage des voitures, universellement repris aujourd'hui. Toutes ces inventions n'avaient qu'un inconvénient : celui d'être inusables !

La santé fragile d'une de ses filles oblige Marcel Laigle à se séparer, en décembre 1924, de la maison créole au profit d'une vaste propriété champêtre, le Val de Maine. Le n° 1 place du Lycée passe alors à l'industriel Jean Roux, puis en 1936 au docteur Meneau. Malgré ces successions, la maison créole garde son décor. C'est la Deuxième Guerre mondiale qui lui donne le coup fatal, ou peu s'en faut. Des canons de la DCA avaient été installés sur sa terrasse. Cela vaut au quartier un chapelet de bombes, lors du bombardement de la Pentecôte 1944. Un abri est détruit rue Tarin, avec ses occupants, alors que leurs habitations restent intactes… Quant à la maison créole, atteinte de plein fouet, ses murs s'écroulent, laissant apparaître les chambres, encore revêtues des peintures exotiques d'origine. La reconstruction, sur les dommages de guerre, s'est faite dans le style fruste de l'après-guerre. ■

Sylvain Bertoldi
Conservateur
des archives d'Angers

Note : Je remercie particulièrement M. Maurice pour les documents qu'il m'a communiqués, ainsi que M. Hervé Laigle pour la photographie de 1908.

Édiconso, dirigé par Gilles Kermoal (deuxième à partir de la gauche), crée des jeux de société.

L'insertion, nouveau thème pour Made in Angers

Made in Angers propose cette année la visite de soixante-cinq entreprises, dont cinq dans le secteur de l'insertion.

La découverte de l'insertion par l'économique est la nouveauté principale de l'édition 2004 de Made in Angers. Au programme [1], quatre visites en une, au Centre d'insertion par l'économique (CIE), rue des Noyers. Sur ce site sont en effet regroupés le Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE) et plusieurs entreprises de ce secteur.

"La présentation générale du début permettra de découvrir globalement ce domaine d'activité, souligne Armand Raucher, directeur du PLIE. *Nous expliquerons aussi le rôle de la collectivité locale et son effort pour soutenir l'insertion. Le CIE a été créé par la Ville, peu après le démarrage du PLIE en 1995, et transféré en 2001 à Angers-Agglomération, dont c'est désormais la compétence."*

Le PLIE coordonne des actions pour redonner accès à l'emploi à des personnes en difficulté. Il travaille en partenariat avec le secteur public de l'emploi [2], les structures d'insertion et les organismes de formation.

"Nous faisons le lien entre le social et l'économique, résume Armand Raucher. *Des personnes nous sont adressées par le centre communal d'action sociale ou le dispositif RMI. Nous les amenons vers le travail en entreprise".*

Chaque bénéficiaire suit, accompagné par un référent, un parcours de deux ans en moyenne, avec des périodes de formation et d'emploi (contrat emploi solidarité, chantiers école, entreprise d'insertion…). Quelque mille personnes sont concernées chaque année et, depuis le lancement, neuf cent quatre-vingt-dix bénéficiaires ont retrouvé un emploi, dans une entreprise classique et pendant au moins six mois. Le PLIE travaille désormais sur tout le territoire de l'agglomération, plus la ville des Ponts-de-Cé, soit trente communes.

Sur le site du CIE, six structures sont regroupées. Les visiteurs de Made in Angers pourront découvrir trois d'entre elles.

Angers Mob Service a le statut de chantier d'insertion, employant douze personnes en contrat emploi solidarité, à mi-temps pour six mois ou un an. L'association répare des cyclomoteurs et des vélos et les met à la disposition de personnes sans moyen de locomotion.

Apivêt et Édi Conso sont des entreprises d'insertion, elles proposent des contrats à durée déterminée de deux ans. Apivêt, avec ses quatorze salariés, récupère des vêtements, les recycle et les revend dans ses trois magasins, dont une friperie.

Édi Conso emploie aujourd'hui quarante personnes, à Angers et à Trélazé. Son activité d'origine, la création et l'édition de jeux, jouets et produits dérivés, se double d'une collaboration à la production d'entreprises industrielles.

Sont aussi présentes au CIE, le Groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification dans le bâtiment et les travaux publics (GEIQ BTP) et les secteurs formation de Promojeunes et de l'Association pour la promotion et l'intégration dans la région angevine (APTIRA). Toutes les entreprises du site sont soutenues par l'Agglomération et perçoivent une aide de l'État. ■

(1) Autre visite possible dans ce domaine, celle du Jardin de Cocagne, chantier de maraîchage bio, à Saint-Barthélemy-d'Anjou. (Lire aussi en page 20).

(2) Direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, agence nationale pour l'emploi, association pour la formation professionnelle des adultes.

Visites le 16 février à 9 h 30, les 17, 19 et 20, à 14 h.

Soixante-cinq entreprises et deux week-ends

Du 9 au 22 février, il est possible de visiter 65 entreprises. Réservation obligatoire à l'office de tourisme ou au 02 41 23 50 00, 5 la visite (tarif réduit et forfaits). Deux week-ends sont également proposés : présentation animée des musées insolites, du 13 au 15 ; métiers d'art, du 20 au 22; et autour de la table le 22. Billetterie sur place. Dépliant à l'office de tourisme, place Kennedy.

SOS femmes combat les violences conjugales

Thierry Bonnet

SOS Femmes, une équipe de quatre permanentes salariées. Ici, de droite à gauche, Liliane Lacoste et Anne-Marie Coutant. Des bénévoles viennent régulièrement les épauler : à gauche, Anne Fresneau.

Depuis 1985, l'association SOS femmes lutte contre les violences conjugales : physiques, psychologiques, verbales, économiques ou sexuelles.

S'exerçant en privé, elles restent taboues. Pourtant, tous les milieux et toutes les tranches d'âges sont concernés.

SOS femmes propose aux victimes un accueil en trois volets : écoute et lieu de parole ; soutien psychologique et information ; hébergement. Deux cent vingt-quatre femmes sont venues en premier accueil en 2003, soit 10 % de plus qu'en 2002. SOS femmes propose également un hébergement temporaire, dans trois appartements. Les femmes peuvent y être accueillies avec leurs enfants.

En 2003, trente et une ont été hébergées. S'il n'y a pas actuellement de possibilité de logement en urgence, l'association finance parfois des nuitées d'hôtel, avant une solution plus durable. ■

SOS Femmes, 35, rue Saint-Exupéry, 02 41 87 97 22. Permanences lundi, mercredi et vendredi, 9 h-12 h et 14 h-17 h, mardi, 14 h-17 h, jeudi, 9 h-12 h.

Où s'adresser ?

D'autres associations font partie du groupe information et prévention des violences faites aux femmes mis en place à la préfecture :
- l'Association d'aide aux victimes d'abus sexuels, 8, rue Ambroise-Paré, 02 41 36 02 07 ;
- le Planning familial, 35, rue Saint-Exupéry, 02 41 88 70 73 ;
- l'Association d'aide aux victimes, palais de Justice, 02 41 20 51 26 ;
- le Centre d'information des droits des femmes, 35, rue Saint-Exupéry, 02 41 86 18 04 ;
- le centre Flora-Tristan, CHU, 02 41 35 38 43.

L'œuvre du musée : en juin, le musée des Beaux-Arts rouvrira ses portes. Vivre à Angers et la conservation des musées d'Angers vous proposent de poursuivre la découverte des œuvres angevines. Ce mois-ci, nous vous présentons *Saint Georges aux rochers rouges*, peinture de Maurice Denis réalisée au début du XXe siècle et dans laquelle les couleurs jouent un rôle primordial.

6

Saint Georges aux rochers rouges

Maurice Denis, *1910*

Un artiste, une œuvre

Maurice Denis est intimement attaché à la Bretagne : depuis son adolescence, il y séjourne l'été. À la fin du XIXe siècle, cette région est source d'inspiration pour de nombreux peintres à la recherche d'exotisme. Gauguin par exemple, s'aventurant alors vers une nouvelle manière de représenter la nature, marquera Maurice Denis. Dépôt de l'État, Saint Georges aux rochers rouges entre dans les collections du musée des Beaux-arts d'Angers en 1950.

La couleur avant tout

« Se rappeler qu'un tableau, avant d'être un cheval de bataille, une femme nue ou une quelconque anecdote, est essentiellement une surface plane recouverte de couleurs en un certain ordre assemblées. »

Maurice Denis
Définition du Néo Traditionnisme
Art et critique, 1890

Saint Georges en Bretagne

Peint en Bretagne, ce tableau fait référence au paysage typique de cette région. On reconnaît la côte de granit rose des environs de Perros-Guirec.

La force des couleurs découpe l'espace en trois zones : le bleu pour le ciel et les flots ; le rouge pour les rochers ; et le jaune-vert pour la végétation. Une intense luminosité met en valeur les rochers. Ces masses aux formes plus ou moins régulières, allant du rose au vermillon, s'organisent en une imposante montagne. Leurs rouges se détachent par contraste sur le bleu profond de l'océan et l'azur du ciel. Les tâches blanches de la coiffe, du cheval et de la robe rythment la composition en accentuant la perspective de la scène.

Au centre du tableau se joue un combat légendaire : un chevalier en armure sur un cheval blanc brandit une lance en direction d'un dragon. À droite, dans un espace intermédiaire, une femme en robe blanche implore le ciel. Cette scène fait référence à une histoire racontée dans *La Légende dorée* : un dragon terrorisait un village de Cappadoce (actuelle Turquie) au IVe siècle. Pour apaiser la fureur de ce monstre, les habitants lui offraient chaque jour un de leurs enfants. Saint Georges arriva dans ce village le jour où la fille unique du roi, attachée à un rocher, allait être offerte au dragon. Saint Georges terrassa la bête et sauva la jeune victime.

Ici, le combat de Saint Georges et du dragon n'est pas le sujet principal du tableau. Maurice Denis peint d'abord un paysage qui l'impressionna et dont les couleurs vives frappent le spectateur : le site de Ploumanac'h. Au premier plan à gauche, des bigoudènes, identifiables à leur habit noir et coiffe blanche, assistent au combat. En plaçant la scène dans un paysage breton contemporain, Maurice Denis confère à ce combat légendaire une intensité nouvelle.

La trace du pinceau

Le geste du peintre est perceptible. De courts traits jaunes verticaux figurent les reflets dorés de l'herbe. Les éléments qui composent le paysage sont comme esquissés, les formes sont simplifiées pour aller à l'essentiel : la couleur.

Cliché : Pierre David

Bord cadre Des bigoudènes passent leur chemin. Elles s'apprêtent à quitter la scène du tableau. Certaines sont presque "hors cadre". Cette composition s'inspire des estampes japonaises alors en vogue en Europe et témoigne également de l'influence de la photographie sur la peinture. Maurice Denis donne ici l'impression que les personnages en mouvement ont été saisis sur le vif et qu'ils n'ont pas posé.

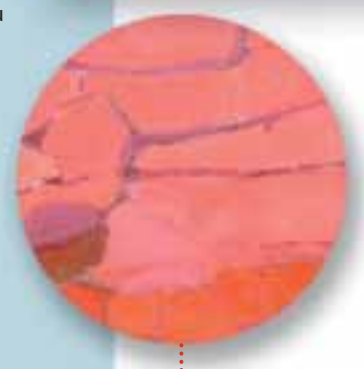

Le cerne Le paysage est découpé en masses colorées, entourées d'un cerne gris. Maurice Denis ne donne pas l'illusion de la réalité. Il privilégie plutôt le traitement des formes en rendant visible la couleur et le dessin.

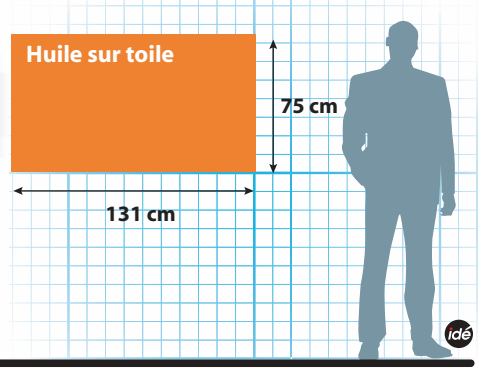

>SANTÉ

L'association d'aide aux toxicomanes met en place des groupes de paroles pour les parents de 20 h 30 à 22 h, un mardi par mois, dans les locaux d'Anjou Prévention Santé. 24 février et 23 mars. Tél. : 02 41 47 47 00.

Vie Libre, mouvement de lutte contre l'alcoolisme, s'installe 22, rue du Maine. Permanences les 2e et 4e mardis, de 17 h à 19 h. Tél. : 02 41 86 07 00.

"Dépression, prise en charge et rôle de l'entourage", conférence-débat organisée par la caisse primaire d'assurance maladie. 10 mars, 18 h 30, centre de congrès.

>SOLIDARITÉ

L'espace Solidarité du Secours populaire a déménagé au 1, rue Albéric-Dubois, 02 41 25 11 75.

Concert des chorales Tourne Sol et Chanteloire, le 29 février, 15 h 30 aux greniers Saint-Jean, organisé par Evad'imc (vacances pour les infirmes moteurs cérébraux). 9 , 5 - 12 ans.

>SORTIES

Comptage de lièvres, le 8 février à 8 h 45 (église d'Andard) et le 2 mars à 20 h (église de La Bohalle). Gratuit. Réservation : maison de l'environnement, 02 41 22 32 30.

"ZZZZZ, 9e édition", spectacle du groupe ZUR, du 17 au 29 février (sauf le 23), au Lieu Unique à Nantes. Contact : 02 40 12 14 34.

Dits de la poésie le 9 mars avec Antoine Boisseau, Dominique Forget, Dominique Roudière et Francis Krembel pour le Printemps de la poésie. 20 h 30, bibliothèque Toussaint, 02 41 24 25 50. Gratuit.

Les oiseaux migrateurs des Basses vallées angevines, avec la LPO, le 21 février à 14 h et le 7 mars à 9 h. Départ place La Rochefoucauld. Tél.: 02 41 52 07 04

Nuit des Publivores, le 5 mars, à 21 h, au théâtre Chanzy. 20 . Réservation FNAC. Contact : 02 41 24 33 33 ou 02 41 20 82 82.

Randonnée roller famille avec l'Intrépide le 7 mars. Départ à 10 h place Leclerc, casque obligatoire. 14 km. Gratuit. Tél. : 06 81 23 45 40.

>INFORMATIONS

Catalogues Tourisme et Loisirs disponibles au 25, rue Saint-Lazare, 02 41 48 73 73.

Brochures vacances été de la fédération des œuvres laïques à retirer à Vacances Pour Tous, 02 41 96 11 56.

La bibliothèque anglophone cherche des familles pour héberger la compagnie théâtrale "Word for Word". Tél. : 02 41 24 97 07 ou au 60, rue Boisnet.

Jeune femme cherche famille au pair pour 6 mois à Angers. Contact : B. Porombka, ambassadeur d'Angers à Osnabrück 0049 (0) 541 323 2138.

La ville d'Osnabrück cherche des familles angevines pour accueillir des stagiaires : 0049 (0) 541 323 2138.

Espoirs de l'économie locale : concours ouvert aux entreprises installées depuis moins de 36 mois. Inscription avant le 30 avril à la CCI.

Nouveaux horaires des archives municipales : du lundi au vendredi de 14 h à 17 h.

Séjour à Saint-Bon-Courchevel du 14 au 21 mars avec Tourisme et Loisirs, 02 41 48 73 73.

Les jeunes votent pour le prix Chronos

Le 26 février à l'hôtel de ville, des jeunes Angevins voteront pour le prix Chronos parmi la sélection de livres proposée par la fondation nationale de gérontologie. Cette cérémonie est l'aboutissement d'un travail coordonné et soutenu par le CCAS dans le cadre de sa démarche intergénérationnelle "Grandir et vieillir ensemble". En effet, cette distinction littéraire est une occasion d'organiser autour de ces lectures des rencontres entre jeunes et retraités. Les échanges se font d'autant plus facilement que les livres sélectionnés abordent les relations entre les générations, la transmission du savoir, le parcours de vie ou la vieillesse. Renseignements : Anne Gaudin, 02 41 23 13 31.

Nouveau site Internet de la Mutualité sociale agricole, www.msa49.fr

Nouveau service conseil de l'URSSAF, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h, au 0 820 395 491.

Le club régional Loire opéra entreprises propose un mécénat autour d'Angers Nantes Opéra. Il organise des manifestations de prestige, apporte son aide à la production lyrique, à la formation des jeunes artistes, aux projets pédagogiques et à l'action culturelle en direction du public. Maison des Arts, 26, avenue Montaigne, 02 41 24 09 93 ou www.loire-opera-entreprises.com

>ATELIERS

Atelier "Musicorps" par Moteur Action, les 28 février, 24 avril et 5 juin de 13 h 45 à 19 h. 42,5 à 50 . Contact : 02 41 25 06 99.

Calligraphie le 28 février, de 9 h 30 à 12 h 30, au théâtre du Champ-de-Bataille, 02 41 72 00 94.

Stages cirque enfants, du 13 au 20 février, avec Jo Bithume. Ouvert aux enfants de 6 à 14 ans. À partir de 78 . Contact : 02 41 66 04 45.

Stage d'initiation à l'astronomie avec l'association Astronomique d'Anjou : le 14 février, 20 h 30 - 22 h 30 à l'observatoire de Saint-Saturnin ; les 16 et 17, 15 h - 22 h, à la maison de l'environnement. 50 . Tél. : 02 41 47 52 94.

Stage papier mâché, sur trois week-ends, les 28 - 29 février, 6 - 7 et 13 - 14 mars au théâtre du Champ-de-Bataille, 02 41 72 00 94.

Stage théâtre ados du 9 au 13 février, au théâtre du Champ-de-Bataille, 02 41 72 00 94.

Stage percussions sénégalaises, le 28 de 15 h à 18 h 30 et le 29 février de 10 h à 13 h 30. Galerie sonore, 02 41 66 24 00.

Stage découverte des instruments : pour 6 - 11 ans du 9 au 13 février. Contact : 02 41 66 24 00.

"De l'approche dramaturgique du texte au plateau", stage théâtre, du 13 au 15 et du 20 au 22 février. Champ-de-Bataille, 02 41 72 00 94.

Stages adultes sur les arts du cirque, avec Jo Bithume, les 14 et 15 février. À partir de 95 . Contact : 02 41 66 04 45.

>FORMATION

Mercredi d'info sur les métiers de l'éducation spécialisée avec le centre information jeunesse, le 25 février, de 14 h à 17 h, salle Thiers-Boisnet. Contact : 02 41 87 74 47.

L'IUFM des Pays de la Loire ouvre sa campagne d'admission par Internet jusqu'au 29 février pour le professorat des écoles. Et du 10 mars au 29 août pour le professorat des collèges, des lycées d'enseignement général, techniques et professionnels, des conseillers principaux d'éducation. http://www.paysdelaloire.iufm.fr

Cours de français pour étrangers. Centre universitaire de formation continue, 02 41 96 23 84 ou www.univ-angers.fr/cufco/

"Les jeunes face à la mobilité et à leur rattachement territorial", journée d'étude, avec la Catho, les 2 et 3 mars à partir de 9 h. IRFA-UCO : 02 41 81 67 37 ou www.uco.fr

Le conservatoire national de région propose aux jeunes des cursus scolaires en musique et danse. Inscription avant le 25 mars pour la danse, le 19 avril pour la musique. Tél. : 02 41 24 14 50 ou 26, avenue Montaigne.

Stages BAFA et BAFD en février avec l'ADFOCAL. Contact, 02 41 22 00 88.

Stages BAFA en février avec Les Francas, 02 41 48 02 03 ou Les-francas@wanadoo.fr

>EMPLOI

La ville d'Angers recherche de juin à septembre des agents d'accueil et de surveillance pour ses musées. Ils contribueront à la sécurité des œuvres et des personnes. Candidatures à adresser par lettre manuscrite avec curriculum vitae et photo d'identité avant le 27 février à: Monsieur le Maire, BP 23 527, 49 035 Angers Cedex 01.

>RENDEZ-VOUS

"L'horticulture française dans la perspective de l'élargissement de l'Union Européenne", rencontre organisée par l'INH, le 24 février de 18 h à 19 h 30. Tél. : 02 41 22 54 51.

"Phytopratiques des paysans tropicaux : une vision non conventionnelle des plantes utiles", le 2 mars de 18 h à 19 h 30. INH, 2 rue Le Nôtre.

13e édition de l'expo Flo, du 12 au 14 mars, par les étudiants de l'Institut national d'horticulture (INH) : 450 élèves vont transformer leur école en cinquante jardins et ambiances végétales. Vendredi de 14 h à 20 h, samedi de 9 h à 22 h, et dimanche de 9 h à 19 h. 5 et 3,50 (réduit). INH, 2, rue Le Nôtre, 02 41 22 54 56. http :/expoflo.inh.fr

ABONNEZ-VOUS À *VIVRE À ANGERS* !

Vous quittez Angers ? Vous habitez la périphérie ? Vous pouvez vous abonner en renvoyant ce coupon complété et accompagné d'un chèque de 12,20 E libellé à l'ordre du Trésor public à :

Hôtel de ville, service information, B.P. 23 527 49035 Angers CEDEX 01.

Nom : ..... **Prénom :** .....

Adresse : .....

.....

Code postal : ..... **Ville :** .....

infos PRATIQUES

ENVIRONNEMENT

Environnement santé publique 02 41 05 44 21
(bruit, insalubrité, animaux nuisibles, mauvaises odeurs, pollution…)

Propreté publique 02 41 54 56 00

Tri sélectif TOM *(gratuit sur poste fixe)* 0 800 41 88 00

Déchetteries
Les déchetteries de la Baumette, de Villechien (chemin de la Paperie), du Lac bleu (Adézière, Avrillé), du Petit-Guichard (Saint-Sylvain-d'Anjou), des Brunelleries (Bouchemaine), et la recyclerie Emmaüs (Saint-Jean-de-Linières) sont ouvertes en semaine, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, le samedi, de 8 h 30 à 18 h, le dimanche, de 8 h 30 à 12 h.

Gestion des déchets 02 41 54 56 10
(jours et heures de collecte des ordures ménagères)

Désinfection, désinsectisation, dératisation, désourisation, chiens errants 02 41 54 56 20

Nids de guêpes, reptiles 18

Mesures qualité de l'air-qualité de l'eau 02 41 05 44 18

Douches municipales *2, rue Léon-Jouhaux* 02 41 20 30 84

MAIRIE

Mairie 5 sur 5 0 800 49 05 05
(gratuit depuis un poste fixe)
Ce numéro est à votre disposition pour signaler tout problème : banc endommagé, lampadaire défectueux, nid de poule, tags, vitres brisées, nuisances sonores…

Hôtel de ville (standard) 02 41 05 40 00

Police municipale 02 41 05 40 17
Du lundi au samedi de 8 h 30 à 0 h 30.

Objets trouvés 02 41 05 44 79

SANTÉ

Point accueil santé solidarité 02 41 88 87 40
5, rue de Crimée

Centre d'alcoologie 02 41 44 08 72

Alcooliques anonymes 02 41 48 49 48

Vie Libre 02 41 86 07 22

Alcool assistance Croix-d'or 02 41 32 79 17

Sida info service (gratuit sur poste fixe) 0 800 840 800

AIDES (lutte contre le sida) 02 41 88 76 00

Drogues Info service (gratuit sur poste fixe) 0 800 23 13 13

Tabac info service (0,15 e/mn) 0 803 30 93 10

SOCIAL-FAMILLE

Samu social sans-abri 115

Plaintes pour discriminations raciales 114

Centre communal d'action sociale 02 41 05 49 49

CLIC 02 41 25 01 11
Centre local d'information et de coordination gérontologique

Relais assistantes maternelles 02 41 87 33 91
3, allée du Haras

SOS Urgences mamans *(garde d'enfant)* 02 41 60 26 38

Angers Proxim'services *(garde d'enfant)* 02 41 20 77 03

Écoute parents - enfants 0 800 83 57 92

Allo enfance maltraitée 119

Sos Amitié (24 h/24) 02 41 86 98 98

Planning familial 02 41 88 70 73
Pour tout conseil ou problème de contraception, grossesse, avortement, prévention des maladies sexuellement transmissibles, viol, violence, inceste.

Sos Femmes 02 41 87 97 22

Divorce et médiation 02 41 31 15 65

Médiation familiale et conseil conjugal (CAF) 02 41 81 14 17

Médiations 49 02 41 68 49 00

Mouvement du Nid 02 41 48 19 28

TRANSPORT

Voirie 02 41 21 54 00

Météo (0,34 e/mn) 0 836 680 000

Bus (Cotra) 02 41 33 64 64

Taxis 02 41 87 65 00

Gare routière 02 41 88 59 25

SNCF (0,34 e/mn) 0 836 35 35 35

Aéroport d'Angers-Marcé 02 41 33 50 00

Fourrière automobile 02 41 21 55 00

Sara Stationnement 02 41 24 13 40

URGENCES

Pompiers 18

Police secours 17

SAMU (médecins de garde) 15

Urgences 02 41 35 37 12

Clinique de la main 02 41 86 86 41

Centre antipoison 02 41 48 21 21

Urgence dentiste (le week-end) 02 41 87 22 53

GDF 02 41 43 65 65

EDF (numéro Azur) 0 810 33 30 49

Eau 02 41 05 50 50

Assainissement 02 41 05 51 51

PHARMACIES DE GARDE

*La nuit, **jusqu'à 22 heures,** appeler le commissariat central au* 02 41 57 52 00

***Après 22 heures**, s'y présenter muni d'une ordonnance et d'une pièce d'identité.*

***Pour les dimanches et jours fériés** (sauf modification de dernière minute) :*

Dimanche 15 février

*Pharmacie **Breillacq**, centre commercial boulevard Albert-Camus*

*Pharmacie **Legalloudec**, 22, boulevard des Deux Croix*

Dimanche 22 février

*Pharmacie **Ricadat**, 6, rue de la Gare*

*Pharmacie **Maxence**, 54, boulevard Ayrault*

Dimanche 29 février

*Pharmacie **Lemener / Cailler-Gruet,** place de l'Europe*

*Pharmacie **Laille**, avenue Jean-XXIII*

Dimanche 7 mars

*Pharmacie **Beauté**, centre commercial rue Michel-Seurat, Mollière*

*Pharmacie **Langlois**, 20, rue Guillaume-Lekeu*